

États financiers consolidés



31 DÉCEMBRE 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires d'ECN Capital Corp.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'ECN Capital Corp. et de ses filiales (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sean Musselman.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 28 février 2019

États de la situation financière consolidés

(en milliers de dollars américains)

	Au 31 décembre 2018 \$	Au 31 décembre 2017 Converti (note 2) \$	Au 1 ^{er} janvier 2017 Converti (note 2) \$
ACTIFS			
Trésorerie	51 992	17 295	34 147
Trésorerie soumise à restrictions (note 14)	18 929	59 411	101 937
Créances de financement (note 6)	402 418	389 890	2 523 258
Équipement loué aux termes de contrats de location simple (note 7)	—	903 716	1 950 258
Stocks (note 8)	—	93 806	104 282
Créances courantes et autres actifs (note 9)	152 366	118 723	28 459
Droits conservés au titre de réserves (note 13)	22 020	17 999	—
Billets à recevoir (note 20)	38 146	46 411	30 288
Instruments financiers dérivés (note 22)	433	2 680	8 479
Aménagements des locaux loués et autres équipements (note 10)	15 905	16 087	2 839
Immobilisations incorporelles (note 11)	264 727	135 741	477
Actifs d'impôt différé (note 18)	35 467	29 836	5 770
Goodwill (note 12)	413 067	279 602	3 396
Total des actifs, compte non tenu des actifs détenus en vue de la vente	1 415 470	2 111 197	4 793 590
Actifs détenus en vue de la vente (notes 4 et 5)	333 963	681 919	—
Total des actifs	1 749 433	2 793 116	4 793 590
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 9)	200 782	103 186	62 748
Instruments financiers dérivés (note 22)	6 118	1 766	2 219
Emprunts garantis (note 14)	335 436	1 142 374	3 354 875
Passifs d'impôt différé (note 18)	—	14 811	12 929
Autres passifs (note 23)	100 120	32 587	—
Total des passifs	642 456	1 294 724	3 432 771
Capitaux propres	1 106 977	1 498 392	1 360 819
	1 749 433	2 793 116	4 793 590

Voir les notes ci-jointes.

Comptes de résultat consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017 Converti (note 2)
	\$	\$
Produits		
Services de montage de portefeuilles	79 242	8 497
Services de gestion de portefeuilles	70 474	8 364
Services-conseils en matière de portefeuilles	26 774	—
Total des produits tirés des portefeuilles	176 490	16 861
Produits d'intérêts	17 433	—
Autres produits (note 17)	10 042	8 004
	203 965	24 865
Charges d'exploitation et autres coûts		
Salaires et avantages du personnel	65 407	12 121
Charges générales et administratives	41 010	10 711
Charges d'intérêts	31 252	20 303
Amortissement	2 563	806
Rémunération fondée sur des actions (note 16)	14 338	8 241
Regroupements d'entreprises et autres éléments (note 17)	59 609	26 965
	214 179	79 147
Résultat avant impôt sur le résultat des activités poursuivies	(10 214)	(54 282)
Recouvrement d'impôt sur le résultat (note 18)	(7 579)	(47 723)
Résultat net des activités poursuivies	(2 635)	(6 559)
Résultat net des activités abandonnées (note 5)	(154 042)	66 723
Résultat net de l'exercice	(156 677)	60 164
Résultat par action ordinaire – De base		
Activités poursuivies (note 21)	(0,04)	(0,04)
Activités abandonnées (note 21)	(0,46)	0,17
Résultat de base total par action (note 21)	(0,50)	0,13
Résultat par action ordinaire – Dilué		
Activités poursuivies (note 21)	(0,04)	(0,16)
Activités abandonnées (note 21)	(0,46)	0,26
Résultat dilué total par action (note 21)	(0,50)	0,10

Voir les notes ci-jointes.

États du résultat global consolidés

(en milliers de dollars américains)

	Exercice clos le 31 décembre 2018 \$	Exercice clos le 31 décembre 2017 Converti (note 2) \$
Résultat net de la période	(156 677)	60 164
Autres éléments du résultat global		
Couverture de flux de trésorerie (note 22)	(1 667)	13 111
Perte de change latente nette	(12 368)	42 863
Réalisation du cumul des autres éléments de la perte au titre du résultat global de Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada	9 937	—
	(4 098)	55 974
Charge d'impôt différé	811	1 620
Total des autres éléments du résultat global	(4 909)	54 354
Résultat global de l'exercice	(161 586)	114 518

Voir les notes ci-jointes.

États des variations des capitaux propres consolidés

(en milliers de dollars américains)

	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Converti (note 2)					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2016	1 056 738	72 477	88 858	212 456	(69 710)	1 360 819
Résultat global de l'exercice	—	—	—	60 164	54 354	114 518
Options sur actions des salariés exercées	917	—	—	—	—	917
Charge liée aux options sur actions des salariés	—	—	7 579	—	—	7 579
Rachat d'actions ordinaires	(34 176)	—	—	—	—	(34 176)
Émission d'actions privilégiées	—	72 441	—	—	—	72 441
Dividendes – actions privilégiées	—	—	—	(8 811)	—	(8 811)
Dividendes – actions ordinaires	—	—	—	(14 895)	—	(14 895)
Solde au 31 décembre 2017 – Converti (note 2)	1 023 479	144 918	96 437	248 914	(15 356)	1 498 392
Ajustement des résultats non distribués d'ouverture – IFRS 9 (note 2)	—	—	—	(6 951)	—	(6 951)
Options sur actions des salariés exercées (note 15)	299	—	—	—	—	299
Charge liée aux options sur actions des salariés	—	—	2 893	—	—	2 893
Rachats d'actions ordinaires (note 15)	(205 859)	—	—	—	—	(205 859)
Résultat global de l'exercice	—	—	—	(156 677)	(4 909)	(161 586)
Dividendes versés – actions privilégiées (note 15)	—	—	—	(10 039)	—	(10 039)
Dividendes versés – actions ordinaires (note 15)	—	—	—	(10 172)	—	(10 172)
Solde au 31 décembre 2018	817 919	144 918	99 330	65 075	(20 265)	1 106 977

Voir les notes ci-jointes.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars américains)

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017 Converti (note 2)
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette des activités poursuivies de l'exercice	(2 635)	(6 559)
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	2 563	4 388
Rémunération fondée sur des actions (note 16)	14 338	9 886
Amortissement des immobilisations incorporelles	16 982	—
Amortissement des coûts de montages des contrats de location différés et des coûts de financement différés	5 314	13 927
Participations ne donnant pas le contrôle	9 394	—
Perte de change latente sur la couverture de change	4 289	—
Perte sur la vente d'activités et d'actifs détenus en vue de la vente	—	28 091
	50 245	49 733
Variations des soldes hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation		
Variations des créances de financement, montant net	(402 418)	160 334
Variations de l'équipement loué aux termes de contrats de location simple	—	(70 178)
Syndication des créances de financement	—	6 434
Autres soldes hors trésorerie des actifs et des passifs d'exploitation	133 717	(109 383)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation – activités poursuivies	(218 456)	36 940
Activités d'investissement		
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions (note 14)	40 482	47 994
Acquisition de Kessler Group	(221 200)	—
Produit à la cession des activités de Financement commercial et financement de fournisseurs aux États-Unis	—	1 562 489
Produit de la cession d'actifs ferroviaires	280 742	1 069 298
Acquisition de Service Finance	—	(309 000)
Acquisition de Triad	—	(100 321)
Achat de biens, de matériel et des aménagements des locaux loués (note 10)	—	(13 864)
Augmentation des billets à recevoir (note 20)	(5 333)	(13 641)
Produit au comptant tiré de la vente de Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada	684 937	—
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement – activités poursuivies	779 628	2 242 955
Activités de financement		
Exercice d'options	299	917
Émission d'actions privilégiées (note 15)	—	72 441
Rachats d'actions ordinaires	(205 859)	(34 176)
Remboursement d'emprunts garantis, déduction faite des coûts de financement différés	(523 005)	(2 368 210)
Dividendes versés ou comptabilisés	(23 248)	(23 706)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement – activités poursuivies	(751 813)	(2 352 734)
Variation nette de la trésorerie provenant des activités abandonnées	225 338	55 987
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	34 697	(16 852)
Trésorerie au début de l'exercice	17 295	34 147
Trésorerie provenant des activités poursuivies à la fin de l'exercice	51 992	17 295
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Impôt payé au comptant	28 528	22 196
Intérêts payés au comptant	37 648	59 990

Voir les notes ci-jointes.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

1. Informations sur la Société et mode de présentation

ECN Capital Corp. (« ECN Capital » ou la « Société ») est un gestionnaire d'actifs qui offre des services commerciaux à des banques et à des coopératives de crédit aux États-Unis (nos « partenaires ») par l'entremise de son portefeuille de sociétés. La Société assure le montage et la gestion de portefeuilles de crédit à la consommation de premier ordre, et offre des conseils à l'égard de ceux-ci, au nom de ses partenaires, notamment des portefeuilles de prêts à la consommation non garantis, des portefeuilles de prêts garantis et des portefeuilles de cartes de crédit à la consommation. Nos clients sont des banques et des coopératives de crédit à la recherche d'actifs de grande qualité convenant aux dépôts de leurs propres clients. La Société a des bureaux à Toronto et à West Palm Beach, et son siège social est situé au 181 Bay Street, bureau 2830, Toronto (Ontario) Canada. ECN Capital compte environ 570 employés et exerce ses activités principalement aux États-Unis. La Société est une société ouverte négociée à la Bourse de Toronto sous le symbole « ECN ».

Du fait de la clôture de la vente au premier trimestre de 2018 du secteur Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada de la Société ainsi que des acquisitions d'entreprises réalisées en 2017 (se reporter à la note 4), les activités commerciales de la Société seront menées principalement en dollars américains. Par conséquent, la Société a changé sa monnaie fonctionnelle et sa monnaie de présentation pour passer au dollar américain à compter du 1^{er} janvier 2018. Se reporter à la note 2 pour plus de détails.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Énoncé de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les présents états financiers consolidés comprennent toutes les informations et données financières requises pour des états financiers consolidés annuels.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 28 février 2019.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive depuis la date de leur acquisition. Les transactions et les soldes entre les entités ont été éliminés lors de la consolidation.

Les filiales, qui comprennent certains partenariats privés et certaines entités structurées, sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité si 1) elle détient le pouvoir sur l'entité; 2) elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison des liens avec l'entité; 3) elle a la capacité d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable, mais non le contrôle, quant aux décisions d'exploitation et aux décisions financières. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les relations de gestion contractuelles et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable sur l'entité. Les investissements dans les entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et initialement inscrits au coût. Par la suite, l'investissement dans une entreprise associée est ajusté afin de refléter les variations dans la quote-part des actifs nets de l'entreprise associée revenant à la Société et ces variations sont reflétées dans les comptes de résultat consolidés.

Principales méthodes comptables

Créances de financement

La Société fournit du financement à ses clients par l'entremise de contrats de location-financement et de prêts. Les contrats de location-financement, qui sont des contrats dont les modalités transfèrent aux clients la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété de l'équipement, sont comptabilisés au coût amorti. Ces contrats de location sont comptabilisés à la valeur totale des paiements minimaux augmentée des valeurs résiduelles qui reviennent à la Société et diminuée des produits financiers non acquis.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt.

Les coûts directs initiaux qui ont trait au montage des créances de financement sont différés et comptabilisés comme des ajustements du rendement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'actif financier connexe. Ces coûts s'ajoutent aux contrats de location ou prêts individuels et comprennent certaines activités spécifiques liées au traitement des demandes de financement, comme les coûts pour souscrire la transaction et les paiements de commissions.

Les contrats de location-financement et les prêts sont comptabilisés comme ayant subi une perte de valeur lorsque la Société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. Un contrat de location-financement ou un prêt est réputé avoir subi une perte de valeur au moment où il fait l'objet d'une provision individuelle lorsque le recouvrement en temps utile n'est plus certain ou s'il est en souffrance depuis 120 jours, selon la première éventualité. Lorsque des montants à recevoir sont réputés avoir subi une perte de valeur, leur valeur comptable est réduite à leur valeur de réalisation estimée en fonction de la juste valeur des biens reçus en garantie de la créance, diminuée de tous les coûts liés à la réalisation, en radiant en partie ou en totalité le prêt ou en comptabilisant une provision pour pertes sur créances.

Les créances de financement sont classées comme étant détenues à des fins de transaction si les prêts connexes ont été montés en vue de la vente de l'instrument à court terme. Les créances de financement détenues à des fins de transaction sont évaluées, dans les états financiers, à la juste valeur par le biais du résultat net.

Équipement loué aux termes de contrats de location simple

La Société établit le classement d'un contrat de location à sa date de création. Un contrat de location simple est un contrat qui ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

L'équipement loué aux termes de contrats de location simple conclus par la Société est comptabilisé au coût moins le cumul des amortissements et sont amortis à leur valeur résiduelle estimative selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location ou sur la durée d'utilité estimative de l'actif de la façon qui suit :

Actifs aéronautiques – sur une période d'au plus 30 ans à compter de la date de fabrication jusqu'à une valeur de récupération d'environ 30 %

Wagons de chemin de fer – sur une période d'au plus 50 ans à compter de la date de fabrication jusqu'à une valeur de récupération d'environ 10 %

Les revenus locatifs découlant de contrats de location simple sont constatés selon le mode linéaire sur la durée des contrats et sont présentés nets de l'amortissement à titre de « Revenus locatifs nets ».

L'équipement loué aux termes de contrats de location simple fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée à l'égard de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

L'équipement restant que loue la Société aux termes de contrats de location simple pour ses activités de financement du secteur ferroviaire et du secteur aéronautique a été reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente.

Comptabilisation des produits

Le poste Services de montage de portefeuilles représente le profit à la vente de prêts à la consommation montés par la Société. Se reporter à la section sur la méthode de décomptabilisation d'actifs financiers pour plus de renseignements.

Le poste Services de gestion de portefeuilles représente les produits d'honoraires réalisés par la Société relativement aux services de gestion de prêts offerts à des partenaires stratégiques. Se reporter à la section sur l'adoption de l'IFRS 15 pour plus de renseignements.

Le poste Services-conseils en matière de portefeuilles représente les honoraires réalisés par la Société relativement aux services-conseils en matière transactions et aux services-conseils en gestion de créances offerts à ses partenaires stratégiques.

Les produits d'intérêts relatifs aux créances de financement sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif pour les contrats de location et les prêts qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur.

Les autres produits sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement.

Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions se compose de comptes de réserves de trésorerie détenus en fiducie à titre de sûreté pour les emprunts garantis et de comptes de recouvrement de trésorerie exigés par les prêteurs de certains actifs financiers qui ne peuvent servir qu'à régler ces dettes. La trésorerie soumise à restrictions comprend aussi les montants fournis à titre de garantie sur les contrats de dérivés.

Stocks

Les stocks comprennent les actifs achetés ou recouverts par la Société qui sont actuellement détenus en vue d'être loués ou détenus en vue de la vente. Les stocks détenus en vue d'être loués, notamment les wagons de chemin de fer et certains actifs aéronautiques, sont initialement évalués au coût et font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs ne sera pas recouvrable. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise les dérivés afin de gérer son risque de taux d'intérêt et son exposition au taux de change, ainsi que son exposition aux cours boursiers liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et comptabilisés dans le passif. Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur et présentés comme des actifs s'ils ont une juste valeur positive et comme des passifs s'ils ont une juste valeur négative.

La Société applique la comptabilité de couverture aux dérivés qui respectent les critères de la comptabilité de couverture énoncés dans l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Afin d'être admissible à la comptabilité de couverture, une relation de couverture doit être désignée et documentée officiellement conformément à l'IFRS 9. La documentation de la Société, conformément aux exigences, porte sur l'objectif et la stratégie de gestion du risque appliquée, l'actif financier, le passif financier ou les flux de trésorerie spécifiques faisant l'objet de la couverture et la manière d'évaluer l'efficacité de la couverture. L'efficacité de la couverture est évaluée au début de la relation de couverture et régulièrement par la suite, soit au moins trimestriellement. Toute inefficacité de la couverture est comptabilisée immédiatement en résultat.

Couvertures de flux de trésorerie

La tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus soient comptabilisés en résultat dans les périodes comptables futures. Lorsque les flux de trésorerie prévus sont comptabilisés en résultat, un montant approprié des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global (« CAÉRG ») est reclassé en résultat net. Toute inefficacité de la couverture est comptabilisée immédiatement en résultat net. S'il n'est plus probable que l'émission prévue de titres de dette à taux fixe ou l'acquisition prévue d'actifs à taux fixe sera réalisée, la perte ou le profit cumulatif connexe inclus dans le CAÉRG est immédiatement comptabilisé en résultat net.

La Société utilise des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change dans des transactions prévues hautement probables.

Couvertures de juste valeur

La tranche efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en résultat net de manière à compenser les profits ou pertes résultant des variations de la juste valeur de l'élément couvert. La tranche inefficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres produits.

Couvertures d'un investissement net

Les couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger sont comptabilisées d'une manière semblable aux couvertures de flux de trésorerie. Les profits ou pertes sur un instrument de couverture lié à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global tandis que les profits ou pertes liés à la tranche inefficace sont comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés. À la cession de l'établissement à l'étranger, la valeur cumulée de ces profits ou pertes comptabilisée dans les capitaux propres est transférée aux comptes de résultat consolidés.

La Société peut utiliser des contrats de change à terme ou une dette libellée en monnaies étrangères comme couverture de son exposition au risque de change lié à ses investissements dans des établissements à l'étranger.

Décomptabilisation d'actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de cet actif ont expiré. Si la Société transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, elle décomptabilise l'actif financier et comptabilise séparément en tant qu'actifs ou passifs tous les droits et toutes les obligations créés ou conservés au moment du transfert. Si la Société n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, elle comptabilise un droit conservé dans les actifs financiers dans la mesure du lien qu'elle conserve avec celui-ci.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Emprunts garantis

La Société transfère régulièrement des groupements de créances de financement à des tiers, y compris des entités structurées. Les transferts des groupements de créances de financement en vertu de certains contrats, y compris les transferts où une sûreté réelle où la propriété légale est transférée, n'entraînent pas la sortie des créances de financement des états de la situation financière consolidés de la Société. Ces créances continuent d'être comptabilisées dans les états de la situation financière consolidés de la Société à titre de créances de financement, comme il est décrit ci-dessus. Ainsi, ces transactions entraînent la comptabilisation d'emprunts garantis lorsqu'un montant est reçu d'un tiers ou d'une entité structurée.

Les emprunts garantis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sont réparties sur la durée prévue de l'emprunt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de la dette. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties de trésorerie futures estimées sur la durée prévue de la dette. Les coûts de transaction sont appliqués à la valeur comptable du passif.

Les coûts de financement différés sont présentés en réduction des emprunts garantis et ont trait aux coûts engagés pour conclure des ententes de financement qui donnent lieu à ces conventions d'emprunts garantis. Ces montants sont amortis en résultat sur une période qui correspond à la durée jusqu'à l'échéance de l'emprunt garanti obtenu au cours de la période d'engagement initial.

Aménagements des locaux loués et autres équipements

Les biens, le matériel et les aménagements des locaux loués sont comptabilisés au coût. La dotation aux amortissements de la Société est établie selon la méthode de l'amortissement dégressif pour le matériel à l'aide de taux annuels visant à amortir le coût du matériel sur sa durée d'utilité estimée. Les aménagements des locaux loués sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats de location sous-jacents. Les bâtiments, les véhicules, le matériel de bureau, le matériel informatique et les serveurs informatiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les terrains ne sont pas amortis. Les taux d'amortissement se présentent comme suit :

Aménagements des locaux loués	Durée du contrat de location
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Divers	4 à 20 ans

Goodwill

Le goodwill est initialement évalué au coût et correspond à l'excédent du prix d'acquisition d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et des passifs repris. Le goodwill est attribué à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle il se rapporte. Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation à l'égard de la valeur comptable de l'UGT annuellement, ou plus souvent lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il a pu se déprécier. La valeur comptable d'une UGT inclut la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'UGT. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'UGT et ensuite aux autres actifs non financiers de l'UGT au prorata de leur valeur comptable. Toute perte de valeur est imputée en résultat dans la période au cours de laquelle elle est décelée. Le goodwill est présenté au coût, après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill ne sont pas permises.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent les actifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises qui sont initialement évalués à la juste valeur à la date de regroupement des entreprises, c'est-à-dire les relations clients, y compris la valeur des relations de financement avec des concessionnaires et des banques, le nom commercial, la technologie de l'information, et les droits de gestion conservés relativement aux prêts vendus par le secteur Financement de rénovation domiciliaire. Toutes les immobilisations incorporelles de la Société ont une durée d'utilité déterminée, sont amorties sur leur durée

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

d'utilité et sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Les changements touchant la durée d'utilité attendue sont comptabilisés en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, le cas échéant, et sont traités comme des changements d'estimation comptable. La dépréciation et la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions sont comptabilisées dans les comptes de résultat consolidés.

Paielements fondés sur des actions

Options sur actions

La Société a établi un régime d'options sur actions à l'intention des salariés et des administrateurs en vertu duquel le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») peut attribuer des options à certains salariés et administrateurs. Le régime vise à faire converger les intérêts à long terme des salariés, des administrateurs et des actionnaires de la Société. Le Conseil détermine le montant, le calendrier et les conditions d'acquisition des droits associés à chaque attribution d'options sur actions. Chaque option sur actions a une valeur qui dépend de la juste valeur de marché d'une action ordinaire de la Société au moment de l'attribution, déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Le coût de ces options sur actions est comptabilisé graduellement conformément aux caractéristiques d'acquisition des droits associés aux options sur actions sous-jacentes.

Régime d'unités d'actions différées

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des dirigeants et des administrateurs en vertu duquel le Conseil peut attribuer des UAD en rémunération des services rendus. Le régime vise à faire converger les intérêts à long terme des dirigeants et administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Le conseil d'administration détermine le montant, le calendrier et les conditions d'acquisition des droits associés à chaque attribution d'UAD. En outre, les administrateurs peuvent choisir de recevoir jusqu'à concurrence de 100 % de leur rémunération annuelle en UAD. Les UAD attribuées en vertu de ce choix voient leurs droits pleinement acquis à la date d'attribution.

Chaque UAD a une valeur qui dépend de la juste valeur de marché d'une action ordinaire de la Société et, lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires de la Société, cumule des équivalents de dividendes sous forme d'UAD additionnelles en fonction du montant du dividende versé sur une action ordinaire. Les UAD viennent à échéance à la fin de l'emploi ou du mandat d'administrateur, moment où le détenteur a le droit de recevoir un montant en espèces qui reflète la juste valeur de marché d'un nombre équivalent d'actions ordinaires de la Société.

Les UAD sont comptabilisées dans les états de la situation financière consolidés comme un passif dans les dettes fournisseurs et charges à payer, et sont évaluées à la juste valeur. La juste valeur dépend du nombre d'UAD en circulation, de la valeur des actions ordinaires de la Société, et, le cas échéant, de la partie de la période d'acquisition correspondante des droits qui est déjà écoulée.

Régimes d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions incessibles

La Société a établi des régimes d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et d'unités d'actions incessibles (« UAI ») à l'intention des salariés et des administrateurs de la Société et de ses filiales en vertu desquels le Conseil peut attribuer des UAR et des UAI en guise de rémunération des services rendus. Les régimes visent à faire converger les intérêts à long terme des salariés, des administrateurs et des actionnaires de la Société. Le Conseil détermine le montant, le calendrier et les conditions d'acquisition des droits associés à chaque attribution d'UAR et d'UAI.

Chaque UAR et UAI a une valeur qui dépend de la juste valeur de marché d'une action ordinaire de la Société et, lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires de la Société, cumule des équivalents de dividendes sous forme d'UAR et d'UAI additionnelles en fonction du montant du dividende versé sur une action ordinaire. Les droits rattachés aux UAR et aux UAI seront acquis au plus tard trois ans après la date d'attribution et les UAR seront soumises à des conditions de rendement. À la date d'acquisition des droits, le Conseil peut, à son gré, régler les UAR ou les UAI soit en versant un montant en espèces, en émettant des actions ordinaires de la Société ou selon une combinaison des deux.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Les UAR et les UAI sont comptabilisées dans les états de la situation financière consolidés comme un passif dans les dettes fournisseurs et charges à payer, et sont évaluées à la juste valeur. La juste valeur dépend du nombre d'UAR et d'UAI en circulation, de la valeur des actions ordinaires de la Société et, le cas échéant, de la partie de la période d'acquisition des droits correspondante qui est déjà écoulée ainsi que des attentes relativement aux critères de rendement. Jusqu'à ce que les UAR et les UAI soient réglées, le passif est réévalué et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé à titre de charge au cours de la période de présentation de l'information financière pertinente.

Résultat par action

Le résultat par action de base correspond au résultat net (à la perte nette) de l'exercice attribué (imputée) aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est établi de la même manière que le résultat par action de base, en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice pour tenir compte de l'incidence dilutive, le cas échéant, des options et des bons de souscription et en supposant que ces derniers ont été exercés pour un nombre d'actions ordinaires calculé selon la méthode du rachat d'actions. La méthode du rachat d'actions suppose que tous les produits reçus par la Société à l'exercice des options et des bons de souscription ont servi à acheter des actions ordinaires au cours moyen sur le marché pendant la période de présentation de l'information financière.

Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers détenus ou émis par la Société comprennent la trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances de financement, les créances clients, les billets à recevoir, les dettes fournisseurs et charges à payer et les emprunts garantis. Tous ces instruments financiers sont d'abord comptabilisés au coût et, par la suite, évalués au coût amorti.

Impôt sur le résultat

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour établir l'impôt sur le résultat pour toutes les transactions comptabilisées dans ses états financiers consolidés. Cette méthode exige que l'impôt sur le résultat tienne compte des conséquences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale. Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés pour chaque différence temporaire et pour les pertes inutilisées, le cas échéant, aux taux qui devraient être en vigueur lorsque l'actif sera réalisé ou que le passif sera réglé. L'effet sur les actifs et passifs d'impôt différé d'une modification des taux d'imposition est comptabilisé en résultat ou en capitaux propres dans la période au cours de laquelle les taux sont quasi adoptés. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les actifs peuvent être recouvrés.

Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

La Société comptabilise ses activités abandonnées conformément à l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* (« IFRS 5 »).

La Société classe les actifs et les groupes destinés à être cédés comme détenus en vue de la vente si la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour qu'un actif ou un groupe destiné à être cédé puisse être classé comme détenu en vue de la vente, il doit être hautement probable que la vente aura lieu dans un délai d'une année, il doit être disponible à la vente immédiatement dans son état actuel et la direction doit s'être engagée à l'égard d'un plan visant à activement mettre en marché ledit actif ou groupe destiné à être cédé. Les actifs et les groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ils sont présentés séparément des autres actifs dans les états de la situation financière consolidés.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

La Société doit déterminer si un groupe destiné à être cédé peut être considéré comme une activité abandonnée, selon qu'il est une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte; et
- qui fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies pour chaque période et sont présentées en un poste unique à titre de résultat net après impôt des activités abandonnées dans les comptes de résultat consolidés. Toutes les autres notes afférentes aux états financiers consolidés présentent les montants liés aux activités poursuivies, à moins d'indication contraire.

Regroupements d'entreprises

La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Selon cette méthode, il faut répartir le prix d'achat des actifs et passifs identifiables acquis à la juste valeur à la date d'acquisition. Toute contrepartie éventuelle est également évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les justes valeurs provisoires sont finalisées dès que l'information pertinente est disponible, pour une période ne dépassant pas 12 mois à compter de la date d'acquisition. Les coûts différentiels découlant des acquisitions sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Si le coût de l'acquisition est plus élevé que la juste valeur des actifs identifiables nets acquis, la différence est comptabilisée à titre de goodwill.

Modifications apportées aux méthodes comptables et à la présentation

a) Changement de monnaie fonctionnelle et de monnaie de présentation

La Société a changé sa monnaie fonctionnelle et sa monnaie de présentation pour passer du dollar canadien au dollar américain à compter du 1^{er} janvier 2018. La monnaie fonctionnelle de chacune des filiales de la Société est la monnaie du principal environnement économique dans lequel elle exerce ses activités. La Société réévalue la monnaie fonctionnelle de ses entités s'il y a un changement dans les événements et conditions qui déterminent le principal environnement économique. Avant le 1^{er} janvier 2018, les états financiers consolidés de la Société étaient présentés en dollars canadiens, aussi la monnaie fonctionnelle de la Société. La monnaie fonctionnelle des plus importantes filiales de la Société était le dollar canadien ou le dollar américain, selon le principal environnement économique dans laquelle chacune exerçait ses activités.

La monnaie fonctionnelle des plus importantes filiales de la Société est toujours le dollar canadien ou le dollar américain. Les changements de monnaie découlent principalement des acquisitions et cessions d'entreprises dont il est question à la note 3, notamment la vente du secteur Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada en janvier 2018 et l'acquisition de deux entreprises aux États-Unis vers la fin de 2017.

Les états financiers consolidés des exercices présentés ont été convertis en dollars américains conformément à l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, qui exige l'application prospective d'un changement de monnaie fonctionnelle et l'application rétrospective d'un changement de monnaie de présentation. Les comptes de résultat consolidés et les états du résultat global consolidés ont été convertis à la nouvelle monnaie de présentation au taux de change moyen de chaque période d'information financière. Les actifs et les passifs ont été convertis au cours de clôture à la fin de chaque exercice. Les écarts de change résultant de ces conversions ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les montants inscrits précédemment à l'état de la situation financière consolidé en dollars canadiens ont été convertis en dollars américains au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017 au cours de clôture en fin d'exercice de respectivement 1,3427 \$ CA/\$ US et de 1,2571 \$ CA/\$ US. De plus, les soldes des capitaux propres ont été convertis aux taux historiques, fondés sur les cours en vigueur à la date des transactions importantes.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

États de la situation financière consolidés

	Au 31 décembre 2017		Au 1 ^{er} janvier 2017	
	Montant comme présenté en \$ CA	Après conversion en \$	Montant comme présenté en \$ CA	Après conversion en \$
Actifs				
Trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	96 427	76 706	182 720	136 084
Autres actifs courants	2 557 561	2 034 491	6 253 634	4 657 506
Actifs détenus en vue de la vente	857 240	681 919	—	—
Total des actifs	3 511 228	2 793 116	6 436 354	4 793 590

Passifs et capitaux propres

Passifs

Dettes fournisseurs et charges à payer et autres passifs	170 680	135 773	84 252	62 748
Instruments financiers dérivés	2 222	1 766	2 980	2 219
Emprunts garantis	1 436 078	1 142 374	4 504 591	3 354 875
Passifs d'impôt différé	18 619	14 811	17 360	12 929
Total des passifs	1 627 599	1 294 724	4 609 183	3 432 771
Capitaux propres	1 883 629	1 498 392	1 827 171	1 360 819
	3 511 228	2 793 116	6 436 354	4 793 590

Comptes de résultat consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

Après conversion

	en \$ CA	en \$
Produits	32 218	24 865
Charges d'exploitation et autres coûts	102 552	79 147
Résultat avant impôt sur le résultat des activités poursuivies	(70 334)	(54 282)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(61 835)	(47 723)
Résultat net des activités poursuivies	(8 499)	(6 559)
Résultat net des activités abandonnées	86 454	66 723
Résultat net de l'exercice	77 955	60 164

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères de la Société et de ses filiales ayant la même monnaie fonctionnelle sont convertis en utilisant le taux de clôture, et les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont évalués aux taux de change moyens de l'exercice. Les profits et pertes réalisés et latents résultant de la conversion en monnaies fonctionnelles figurent dans les comptes de résultat consolidés. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Les actifs et passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain, y compris le goodwill et les écarts d'évaluation découlant de l'acquisition, sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les produits et charges de ces établissements à l'étranger sont convertis en dollars américains aux taux de change moyens pour l'exercice. Les profits et pertes de change découlant de la conversion de ces établissements à l'étranger et de la couverture de l'investissement net dans ces établissements à l'étranger, nets des impôts applicables, sont inclus dans les écarts de conversion nets compris dans le CAERG. Un actif ou passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé à l'égard du profit ou de la perte de change découlant d'un investissement de la Société dans ses établissements à l'étranger parce qu'il n'est pas prévu qu'un tel profit ou une telle perte soit réalisé aux fins fiscales dans un avenir prévisible. Lorsqu'il y a cession d'un établissement à l'étranger, le cumul des profits et pertes de change, y compris l'incidence de la couverture, est reclassé des autres éléments du résultat global aux comptes de résultat consolidés.

b) Présentation des comptes de résultat consolidés

Dans le cadre de sa transition de gestionnaire d'actifs au bilan à gestionnaire d'actifs possédant un portefeuille de fournisseurs de services commerciaux, la Société a remanié son compte de résultat consolidé (le « compte de résultat »). Le compte de résultat de la Société était auparavant dressé en fonction du modèle opérationnel qui reposait sur la marge d'intérêts nette. Le compte de résultat a été modifié pour refléter, à compter du deuxième trimestre de 2018, l'actuel modèle opérationnel, de sorte que la Société y a ajouté trois nouveaux postes : 1) Services de montage de portefeuilles 2) Services de gestion de portefeuilles; et 3) Services-conseils en matière de portefeuilles.

Le poste Services de montage de portefeuilles représente le profit à la vente de prêts à la consommation montés par les filiales Service Finance Company, LLC (« Service Finance ») et Triad Financial Services, Inc. (« Triad ») de la Société à un réseau de partenaires, ainsi que les produits nets tirés des programmes de marketing axés sur le risque montés par Kessler Financial Services LLC (« Kessler »).

Le poste Services de gestion de portefeuilles représente les produits d'honoraires réalisés par Service Finance et Triad relativement aux services de gestion de prêts offerts aux partenaires, ainsi que les honoraires périodiques et annuels réalisés par Kessler dans le cadre de contrats de services-conseils à long terme conclus avec ses partenaires stratégiques.

Le poste Services-conseils en matière de portefeuilles représente les honoraires réalisés par Kessler relativement aux services-conseils en matière de transactions et aux services-conseils en gestion de créances offerts à ses partenaires stratégiques.

Les données comparatives de la période précédente ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation actuelle.

c) Adoption de l'IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté l'IFRS 9, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), comme l'exige l'International Accounting Standards Board. Comme le permet l'IFRS 9, la Société n'a pas retraité les données comparatives des états financiers consolidés de la période précédente. Les ajustements apportés aux valeurs comptables par suite de l'adoption de l'IFRS 9 ont été portés au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Provision pour pertes sur créances

La nouvelle norme remplace le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes de crédit par un modèle fondé sur les pertes attendues. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont évaluées soit : i) au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir lorsqu'un prêt est productif (étape 1); ou ii) au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, lorsque le risque de crédit lié aux créances de financement a augmenté de manière importante depuis leur montage (étape 2) ou que l'actif n'est pas productif (étape 3). Cette façon de faire diffère de celle prévue par le modèle fondé sur les pertes subies, selon lequel des pertes de crédit pour la durée de vie étaient comptabilisées uniquement s'il existait une indication objective de perte de valeur. Aux termes de l'IFRS 9, les pertes de crédit sont généralement comptabilisées plus tôt. Une part importante de jugement est nécessaire pour intégrer l'information prospective à l'estimation des provisions pour pertes de crédit attendues, ce qui n'était pas nécessaire aux termes de la norme précédente.

La Société se fie aux variations des notes de crédit internes, aux cas de défaillance et à d'autres facteurs de risque identifiables pour déterminer si le risque de crédit lié à une créance de financement a augmenté de manière importante. Les principales données servant à l'évaluation des provisions pour pertes de crédit attendues sont : i) la probabilité de défaillance, c'est-à-dire la probabilité estimative de défaillance sur une période donnée; ii) la perte en cas de défaillance, soit la perte estimative que subirait la Société en cas de défaillance à un moment donné; et iii) l'exposition en cas de défaillance, soit l'exposition estimative à une date de défaillance future. L'évaluation des pertes de crédit attendues tient compte de l'information prospective, notamment de facteurs macroéconomiques comme le produit intérieur brut.

Lors du montage de créances de financement, la Société comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, qui représente la proportion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie attribuables à des défaillances jugées possibles pour les 12 mois à venir (étape 1). S'il y a augmentation importante du risque de crédit, la Société comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie au titre des défaillances qui pourraient survenir sur la durée de vie prévue de la créance de financement (étape 2). Il y a augmentation importante du risque de crédit s'il y a un changement important de la probabilité de défaillance depuis le montage initial de la créance de financement, ce qui peut être déterminé par l'analyse d'une combinaison d'attributs propres à l'emprunteur ou au compte, ainsi que d'information prospective pertinente et justifiable. La Société utilise la présomption réfutable d'augmentation importante du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Les critères servant à déterminer s'il y a eu changement important du risque de crédit sont définis séparément au niveau de chaque créance de financement (ou contrat).

Les créances de financement qui présentent une indication objective de dépréciation sont considérées comme ayant subi une perte de valeur, ce qui nécessite la comptabilisation de provisions pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie, les produits d'intérêts étant comptabilisés en fonction de la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision, plutôt qu'en fonction de la valeur comptable brute (étape 3). La détérioration de la qualité du crédit est considérée comme une indication objective de dépréciation. Elle est évaluée sur la base de données observables dont prend connaissance la Société, notamment une importante difficulté financière de l'emprunteur. Les créances de financement sont considérées comme ayant subi une perte de valeur si elles sont contractuellement en souffrance depuis 120 jours ou si le compte fait l'objet d'une faillite, d'une insolvabilité, d'une restructuration ou d'une reprise (volontaire ou non). Pour être de nouveau classé comme satisfaisant après avoir été en souffrance, un compte ne doit afficher aucun manquement pour une période de 90 jours.

Les créances de financement sont portées en réduction (et donc sorties), en totalité ou en partie, par imputation à la provision pour pertes de crédit connexe lorsque la Société n'a plus aucune attente raisonnable de recouvrement de ces créances.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

La Société a comptabilisé une augmentation de 7,0 millions de dollars de sa provision pour pertes sur créances, et l'écriture de contrepartie a été portée au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018. Se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements.

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être désignés, lors de la comptabilisation initiale, soit comme : i) à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), ii) au coût amorti, iii) pour ce qui est des instruments de créance, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), iv) pour ce qui est des instruments de capitaux propres, à la JVAERG, ou v) comme instruments financiers désignés à la JVRN. Le classement des instruments de créance est fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, ainsi que du modèle économique selon lequel sont gérés ces actifs financiers. Les actifs financiers et les dérivés doivent être évalués à la juste valeur, sauf les actifs financiers évalués au coût amorti. Les actifs financiers doivent être reclassés uniquement lorsque survient un changement dans le modèle économique selon lequel ils sont gérés. Tous les reclassements doivent être effectués de manière prospective à compter de la date de reclassement.

Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, les actifs financiers sous forme d'instruments de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers évalués à la JVRN au moment de leur comptabilisation initiale. Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme d'instruments de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts est déterminé en fonction du modèle économique selon lequel ces instruments sont gérés. Les instruments de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention à des fins de transaction » ou « évaluation à la juste valeur » sont classés comme étant évalués à la JVRN. Les instruments de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés comme étant évalués à la JVAERG pour les instruments de créance. Les instruments de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception » sont classés comme étant évalués au coût amorti.

Comme c'était le cas pour l'IAS 39, les actifs financiers détenus par la Société, aux termes de l'IFRS 9, sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti, à l'exception des instruments financiers dérivés et des instruments de créance désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Les dérivés continuent d'être évalués à la JVRN selon l'IFRS 9. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent les prêts pour rénovation domiciliaire montés par notre filiale Service Finance et sont évalués à la JVRN.

La transition au mode de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 n'a entraîné aucune variation importante de la valeur comptable des instruments financiers. Les modalités de classement et d'évaluation de l'IFRS 9 n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

d) Adoption de l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (« IFRS 15 »)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté l'IFRS 15 qui clarifie les principes de comptabilisation des produits des activités ordinaires, fournit un cadre solide pour comptabiliser les produits des activités ordinaires et les flux de trésorerie découlant de contrats conclus avec des clients et rehausse les exigences de présentation d'informations qualitatives et quantitatives. L'IFRS 15 ne s'applique pas aux contrats de location, aux instruments financiers et aux autres droits et obligations contractuels connexes et aux contrats d'assurance, de sorte que son adoption n'a eu aucune incidence sur les activités traditionnelles de prêts directs de la Société. L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas non plus eu d'incidence sur les produits tirés des services de montage de portefeuilles et des services de gestion de portefeuilles des filiales Service Finance et Triad de la Société.

L'IFRS 15 a toutefois eu une incidence sur la comptabilisation des produits nets tirés des programmes de marketing axés sur le risque de Kessler. Dans le cadre de ces programmes, Kessler fournit du financement pour des initiatives de marketing au nom de ses clients. Les honoraires réalisés par Kessler aux termes de ces campagnes sont variables, en fonction du succès des programmes, et ils sont habituellement gagnés sur une courte durée (la durée des contrats varie généralement de trois à six mois). Conformément à l'IFRS 15, la Société a déterminé que sa seule obligation de prestation dans le cadre de ces contrats avait trait à la livraison de campagnes de marketing au client. La Société comptabilise alors le montant des produits qu'elle s'attend à tirer de la campagne, dans la seule mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisés. La Société porte le financement qu'elle fournit à ses clients en réduction des produits, de sorte que le montant des produits comptabilisé au titre des campagnes de marketing axées sur le risque est un montant net.

e) Information sectorielle

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la Société a créé le secteur Siège social pour rendre compte des résultats d'exploitation du siège social. Le siège social, qui faisait auparavant partie des activités traditionnelles, se concentre dorénavant sur ce qui suit : i) stimuler une croissance additionnelle de nouveaux prêts en tirant parti de l'historique de la Société en finance commerciale; ii) établir des relations fructueuses avec de nouveaux partenaires bancaires et institutionnels; iii) favoriser la vente croisée de solutions de portefeuille à des partenaires existants; et iv) mettre en place des contrôles, ainsi que des structures de gestion des risques, des dépenses et du capital qui soient appropriés pour la totalité du portefeuille de placement de la Société. Cette structure reflète la transition de la Société de son ancien modèle de gestion d'actifs au bilan vers son nouveau modèle opérationnel. En conséquence, les coûts du siège social ne sont imputés à aucun des secteurs d'activité. De plus, seules les charges d'intérêts sur la dette utilisée directement dans un secteur d'exploitation sont imputées aux résultats de ce secteur. Les charges d'intérêts attribuables aux soldes de la facilité de crédit de premier rang utilisée pour financer les acquisitions et les autres activités d'expansion de la Société, ainsi que les commissions d'attente sur la facilité, sont comptabilisées dans le secteur Siège social.

Modifications comptables futures

Les nouvelles prises de position sur les IFRS ci-après ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur :

L'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »). L'IFRS 16 reprend en grande partie les exigences comptables de l'IAS 17 à l'égard de la comptabilisation par le bailleur, en ajoutant certaines obligations en matière d'information à fournir. Pour la comptabilisation par le preneur, la nouvelle norme fera en sorte que la quasi-totalité des contrats de location seront comptabilisés de façon similaire aux contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17, y compris les contrats de location comptabilisés antérieurement à titre de contrats de location simple. L'IFRS 16 sera en

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La direction continue d'évaluer l'incidence que l'adoption de l'IFRS 16 aura sur les états financiers consolidés de la Société.

3. Estimations comptables critiques et recours au jugement

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige de la direction qu'elle procède à des estimations et exerce son jugement à l'égard de questions qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés et sur les montants constatés au titre des produits et des charges de la période considérée. Les estimations et jugements sont fondés sur l'information disponible à la date de publication des états financiers consolidés. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de ces montants. Les questions d'information financière exigeant de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des jugements sont présentées ci-après.

Provision pour pertes sur créances

Le moment auquel il convient de constituer une provision pour pertes sur créances et le montant de la provision nécessaire, compte tenu de la solvabilité de la contrepartie, de la juste valeur des garanties sous-jacentes données, de l'évolution de la conjoncture économique, de la valeur résiduelle prévue des actifs loués sous-jacents et de la connaissance du passé, relève du jugement.

Comptabilisation de l'impôt sur le résultat

La Société est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent être interprétées différemment par la Société et l'administration fiscale compétente. La direction exerce son jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et estimer l'échéancier et le montant prévus de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé. Un actif ou un passif d'impôt différé est calculé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle loi fiscale qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Cependant, puisque cette législation apporte des modifications importantes et complexes au code fiscal américain, cela prendra un certain temps pour évaluer et interpréter ces modifications. Par conséquent, le recouvrement de ces charges pourrait varier à l'avenir après un examen plus exhaustif de la nouvelle législation, notamment en raison de la mise en œuvre de règles et règlements et de lignes directrices connexes de l'Internal Revenue Service et d'autres organismes, et à la suite de toute modification future à cette législation.

Évaluation des immobilisations incorporelles – relations clients

L'évaluation des relations clients de la Société exige de la direction qu'elle exerce son jugement pour estimer la juste valeur de cette immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La direction recourt à des modèles d'évaluation développés en interne qui tiennent compte de divers facteurs et de diverses hypothèses, dont les rentrées de fonds, les taux de croissance, les coûts de remplacement et les taux d'actualisation prévus. En outre, la direction doit exercer son jugement pour estimer le taux d'attrition de la clientèle afin de déterminer la période d'amortissement appropriée à appliquer à cette immobilisation incorporelle.

Évaluation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment lorsque des indices laissent croire qu'une dépréciation a eu lieu, en comparant sa valeur comptable à sa valeur recouvrable. La direction utilise son jugement pour estimer les valeurs recouvrables des UGT de la Société et a recours à des modèles d'évaluation développés en interne qui tiennent compte de divers facteurs et de diverses hypothèses, dont les rentrées de fonds prévues, et les taux de croissance et d'actualisation. Le recours à

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

diverses hypothèses et estimations pourrait influencer la détermination de l'existence de la dépréciation et l'évaluation du goodwill.

Décomptabilisation d'actifs financiers

La direction a exercé son jugement pour l'application de sa propre méthode comptable à l'égard de la décomptabilisation des prêts et des contrats de vente au détail à tempérament, principalement les contrats de vente au détail à tempérament montés et vendus par son secteur du financement de rénovation domiciliaire et les prêts pour l'achat de maisons préfabriquées montés et vendus par son secteur du financement de maisons préfabriquées.

Le secteur du financement de rénovation domiciliaire de la Société monte les contrats de vente au détail à tempérament (« actifs financiers »). Il regroupe ensuite ces actifs financiers et les syndique auprès d'un réseau d'institutions financières tierces sans recours. La Société conserve le droit exclusif de fournir des services à l'égard de ces actifs financiers. Puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages, elle décomptabilise les actifs financiers connexes au moment de la conclusion de leur vente à l'institution financière tierce et comptabilise séparément un actif au titre du droit de prestation des services. Aux fins du calcul du profit à la vente sur ces transactions, la valeur comptable de l'actif financier est répartie entre la partie de l'actif qui est vendue et l'actif au titre du droit de prestation des services en fonction de la juste valeur relative de ces éléments. Il faut faire preuve de jugement pour déterminer ces justes valeurs.

Le secteur du financement de maisons préfabriquées de la Société monte des prêts à la consommation pour l'achat de maisons préfabriquées sur tout le territoire des États-Unis. Il syndique ensuite ces prêts et les vend à un réseau d'institutions financières tierces. La Société comptabilise des droits conservés au titre de réserves à l'égard de sa participation continue dans les prêts, étant donné que la direction a déterminé qu'elle n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété et qu'elle en a conservé le contrôle. La juste valeur des droits conservés est estimée à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie et se fonde sur les prévisions de la Société concernant les pertes sur créances potentielles et les taux de remboursement anticipé. Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la juste valeur estimative des droits conservés. Se reporter à la note 13 pour de plus amples renseignements sur ces transactions.

4. Acquisitions et cessions d'activités

Placement dans Kessler

Le 31 mai 2018, la Société a réalisé son placement dans Kessler. Aux termes de l'entente, la Société a versé une contrepartie au comptant de 221,2 millions de dollars pour une participation de 80 % dans Kessler. Après l'acquisition, la Société a vendu une participation de 4 % dans Kessler à un membre de la haute direction selon le même modèle d'évaluation. En outre, la Société a convenu d'un régime de rémunération au rendement avec la haute direction qui sera fonction de l'atteinte d'un taux prescrit quant au rendement des capitaux propres moyens au cours des cinq prochaines années.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Le tableau ci-après présente la répartition préliminaire de la juste valeur entre les actifs nets acquis au 31 mai 2018. La Société finalisera en 2019 la répartition du prix d'acquisition, y compris la répartition entre les immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill, l'incidence sur les impôts différés et l'incidence des ajustements définitifs du prix d'acquisition.

	\$
Contrepartie versée :	
Trésorerie	221 200
Juste valeur des actifs et des passifs identifiables :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 190
Créances clients et autres créances	33 485
Immobilisations corporelles	2 626
Goodwill	128 036
Immobilisations incorporelles	128 000
Dettes fournisseurs et autres passifs	(34 777)
Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	(66 360)
Actifs nets acquis	221 200

Les coûts liés à cette transaction se sont élevés à 13,1 millions de dollars, dont des frais bancaires, des honoraires juridiques et comptables, des frais de contrôle préalable et d'autres frais liés à la transaction. Dans le cadre de cette transaction, la Société a conclu un accord d'achat-vente avec les actionnaires ne détenant pas le contrôle de Kessler. Par conséquent, la participation ne donnant pas le contrôle dans Kessler n'est pas admissible à titre d'instrument de capitaux propres selon l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. En vertu de l'accord d'achat-vente, l'une ou l'autre des parties peut demander le rachat de la participation ne donnant pas le contrôle après le 31 décembre 2020 à un montant correspondant à une estimation définie par contrat de la juste valeur. Le rachat anticipé peut être demandé par l'une ou l'autre des parties, sous réserve d'un escompte ou d'une prime de 20 % de la juste valeur estimée, selon la partie qui exerce l'option. La Société a donc classé la participation ne donnant pas le contrôle à titre de passif dans les états de la situation financière consolidés. Le passif initial lié à la participation ne donnant pas le contrôle de 20 % a été comptabilisé à sa juste valeur de 55,3 millions de dollars et la participation ne donnant pas le contrôle additionnelle de 4 % a été comptabilisée à sa juste valeur de 11,1 millions de dollars. Les ajustements de la juste valeur du passif sont comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés. Le résultat net de Kessler n'est aucunement affecté à la participation ne donnant pas le contrôle.

Les dividendes versés aux actionnaires ne détenant pas le contrôle sont passés en charges au cours de la période où ils sont déclarés. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des dividendes de 9 395 \$ ont été déclarés et versés aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Acquisition de Triad Financial Services, Inc.

Le 29 décembre 2017, la Société a réalisé l'acquisition de Triad Financial Services, Inc. (« Triad »). Aux termes de l'entente, la Société a versé une contrepartie au comptant de 100 millions de dollars pour Triad. En outre, la Société a convenu d'un régime de rémunération au rendement avec la haute direction qui sera fonction de l'atteinte d'un taux prescrit quant au rendement des capitaux propres moyens au cours des cinq prochaines années. Le tableau ci-après présente la répartition finale de la juste valeur entre les actifs nets acquis au 29 décembre 2017 :

	\$
Contrepartie versée :	
Trésorerie	100 321
Juste valeur des actifs et des passifs identifiables :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 770
Trésorerie soumise à restrictions	11 955
Créances clients et autres créances	14 638
Droits conservés au titre de réserves	17 999
Immobilisations corporelles	974
Immobilisations incorporelles	18 600
Goodwill	48 475
Dettes fournisseurs et autres passifs	(18 090)
Actifs nets acquis	100 321

Les coûts d'acquisition liés à cette transaction se sont élevés à 2,2 millions de dollars, dont des honoraires juridiques et comptables, des frais de contrôle préalable et d'autres frais liés à la transaction. Le montant de 48,5 millions de dollars attribué au goodwill dans la répartition découle principalement de la capacité de la haute direction de maintenir et de développer ses relations avec les concessionnaires et ses relations de financement à l'appui de la croissance continue de l'entreprise. Triad n'a pas contribué aux résultats en 2017 puisque la clôture de la transaction a eu lieu le 29 décembre 2017.

Acquisition de Service Finance

Le 7 septembre 2017, la Société a mené à terme l'acquisition de Service Finance Holdings, LLC (« Service Finance ») pour une contrepartie au comptant de 309 millions de dollars. Le tableau ci-après présente la répartition finale de la juste valeur des actifs nets acquis au 7 septembre 2017.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Contrepartie versée	\$
Trésorerie	309 416
Juste valeur de la contrepartie éventuelle	33 273
Contrepartie totale	342 689
Juste valeur des actifs et des passifs identifiables :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 318
Créances clients et autres créances	18 870
Immobilisations corporelles	874
Immobilisations incorporelles	117 274
Goodwill	220 411
Dettes fournisseurs et autres passifs	(20 058)
Actifs nets acquis	342 689

La Société a convenu avec les vendeurs d'une clause d'indexation du prix d'achat différé en fonction de l'atteinte de cibles prescrites relativement au rendement des capitaux propres moyens. La juste valeur estimée de la contrepartie d'acquisition éventuelle de 33,3 millions de dollars a été comptabilisée à titre de passif au moment de l'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur estimée du passif seront comptabilisées dans les comptes de résultat consolidés.

Les coûts d'acquisition liés à la transaction se sont élevés à 15,2 millions de dollars, dont des honoraires de preneurs fermes de 8,9 millions de dollars et un montant de 6,3 millions de dollars au titre d'honoraires juridiques et comptables, de frais de contrôle préalable et d'autres frais liés à la transaction. Le montant de 220,4 millions de dollars attribué au goodwill s'explique principalement par la capacité de l'équipe de la haute direction de Service Finance d'attirer de nouveaux clients vers sa plateforme principale et de mettre en place de nouvelles plateformes commerciales.

Cession du portefeuille de financement du secteur ferroviaire

Le 12 novembre 2018, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive visant la vente de wagons de chemin de fer non grevés existants à GATX pour un produit d'environ 229 millions de dollars. La Société a comptabilisé une perte totale de 52,1 millions de dollars (perte après impôt de 38,5 millions de dollars) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, y compris des coûts de transaction d'environ 3,0 millions de dollars et la sortie des charges payées d'avance connexes de 6,5 millions de dollars. Au quatrième trimestre de 2018, la transaction avait été en grande partie finalisée.

Le 17 octobre 2018, la Société a conclu une transaction visant la vente de wagons de chemin de fer à des sociétés affiliées de Trinity Industries Leasing Company. La Société a comptabilisé une perte totale de 38,8 millions de dollars (28,7 millions de dollars après impôt) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, y compris des coûts de transaction d'environ 1,0 million de dollars, la sortie de coûts de financement différés de 2,3 millions de dollars et des coûts liés aux indemnités de départ de 1,2 million de dollars.

Le 4 août 2017, ECN Capital a conclu une transaction visant la vente à ITE Management L.P. de près de 1 550 wagons de chemin de fer pour un produit au comptant d'environ 173 millions de dollars. Le 26 septembre 2017, la Société a conclu une transaction distincte visant la vente à Napier Park Global Capital US LP d'environ 8 400 wagons de chemin de fer (se trouvant dans son portefeuille Element Rail Leasing II) pour un produit au comptant d'environ 935 millions de dollars américains (collectivement, les « cessions dans le secteur ferroviaire »). La valeur comptable totale des wagons de chemin de fer vendus était d'environ 1,15 milliard de dollars et représentait quelque 65 % du portefeuille de wagons de chemin de fer de la Société. Les cessions dans le secteur ferroviaire ont donné lieu à une perte sur la vente totalisant 62,8 millions de dollars, ainsi qu'à une perte après impôt de 39,6 millions de dollars constituée d'une perte

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

après impôt de 2 % ou de 21,3 millions de dollars sur la valeur comptable des actifs de financement, de sorties de coûts de financement différés, de pertes sur swap et de pertes de change de 13,9 millions de dollars (de ces coûts, 8,6 millions de dollars avaient été comptabilisés antérieurement dans le CAÉRG et n'ont donc pas influé sur la valeur comptable globale au troisième trimestre), et de coûts de 4,4 millions de dollars liés à la transaction.

Secteur Financement du secteur aéronautique

Le 31 mai 2017, la Société a clôturé une transaction avec Stellwagen Group, une entreprise de gestion d'actifs et de consultation en financement du secteur aéronautique commercial de Acasta Enterprises Inc. (« Acasta »), en vertu de laquelle elle a vendu ses activités de consultation axées sur le secteur aéronautique commercial. Dans le cadre de cette transaction, certains employés clés des activités visées d'ECN Capital et du bureau situé à Stamford, au Connecticut, sont devenus des employés d'Acasta. Par suite de la transaction, la Société a reçu 3 037 500 actions d'Acasta et a comptabilisé un profit de 2,3 millions de dollars canadiens, lequel était présenté déduction faite d'une provision de 8,0 millions de dollars canadiens afin de tenir compte de l'incidence d'une période de détention de 12 mois des actions d'Acasta, des coûts de 7,2 millions de dollars canadiens liés à la transaction et des charges de rémunération de 4,8 millions de dollars canadiens liées au maintien en poste des salariés par Acasta.

Le 27 mars 2018, Acasta a clôturé la vente de Stellwagen Group annoncée antérieurement. Dans le cadre de cette transaction, la Société a transféré ses 3 037 500 actions d'Acasta en échange de 9 643 parts (participation de 9,6 %) de Stellwagen Holdings LLC (« Stellwagen »). La Société évalue cette participation dans Stellwagen à la juste valeur, c'est-à-dire que la juste valeur initiale a été évaluée principalement sur la base de la valeur des actions d'Acasta à la date à laquelle la transaction a été annoncée initialement (14,4 millions de dollars). La Société n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte au cours de l'exercice attribuable à la transaction. Stellwagen est en voie de mobiliser des capitaux propres additionnels auprès de nouveaux investisseurs au moyen d'un placement privé. Sur la base de la valeur des capitaux propres qui devraient être mobilisés et des résultats et des flux de trésorerie qui devraient être générés par les activités de Stellwagen, la valeur comptable actuelle se rapproche de la juste valeur, selon la meilleure estimation de la direction.

Secteurs Financement commercial et financement de fournisseurs aux États-Unis et au Canada

Le 30 octobre 2017, la Société a annoncé la conclusion d'une entente définitive avec CWB Financial Group (« CWB ») visant la vente des actifs de Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada, la clôture de cette vente étant assujettie à l'obtention des approbations réglementaires habituelles. Par conséquent, au 31 décembre 2017, des créances de financement d'un montant de 681,9 millions de dollars étaient classées à titre d'actifs détenus en vue de la vente, et la Société a comptabilisé une perte avant impôt de 11,7 millions de dollars par suite essentiellement de la sortie du goodwill y afférent, des indemnités de résiliation sur des accords de financement et des coûts liés aux indemnités de départ. La transaction a été clôturée le 31 janvier 2018 et la Société a reçu un produit au comptant de 684,9 millions de dollars, de sorte que la transaction n'a eu aucune incidence additionnelle sur le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Au premier trimestre de 2017, la Société a réalisé deux transactions distinctes en vertu desquelles elle a vendu le secteur Financement commercial et financement de fournisseurs aux États-Unis. Les transactions ont été structurées comme des ventes d'actifs et visent uniquement les activités de Financement commercial et financement de fournisseurs aux États-Unis de la Société. Le prix de vente total de 1,53 milliard de dollars pour le secteur Financement commercial et financement de fournisseurs aux États-Unis comprend un produit au comptant de 1,52 milliard de dollars et un montant éventuel fondé sur le rendement de 9,2 millions de dollars qui a été inclus dans les autres actifs. La juste valeur du montant éventuel fondé sur le rendement est réévaluée chaque trimestre. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a sorti la totalité de l'actif éventuel en raison du piètre rendement des actifs du portefeuille sous-jacent.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Le profit à la vente d'activités s'établissant à 141,1 millions de dollars comprend des profits de change de 5,3 millions de dollars liés aux couvertures conclues pour atténuer le risque de change sur le produit de la vente. Le profit à la vente de ces activités est présenté déduction faite des coûts de transaction de 18,5 millions de dollars et des charges de rémunération de 4,9 millions de dollars liées au maintien en poste de salariés par les acheteurs des activités de Financement commercial et financement de fournisseurs aux États-Unis.

5. Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente**Activités abandonnées**

En 2017, la Société a annoncé qu'elle mettait en œuvre son plan stratégique visant le réinvestissement de capitaux dans des activités à rendement plus élevé. Par suite des transactions décrites à la note 4 relatives à ses secteurs Financement commercial et financement de fournisseurs, Financement du secteur ferroviaire et Financement du secteur aéronautique au Canada et aux États-Unis (les « activités traditionnelles »), la Société a en grande partie mis en œuvre son plan stratégique. En outre, le 30 novembre 2018, le conseil d'administration de la Société a approuvé la proposition formelle de la direction d'accélérer la liquidation des activités résiduelles des secteurs Financement du secteur aéronautique et Financement du secteur ferroviaire en 2019.

Par conséquent, la Société a classé ses activités traditionnelles à titre d'activités abandonnées pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Tous les autres actifs liés aux activités traditionnelles de la Société ont été classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente à l'état de la situation financière consolidé de la Société au 31 décembre 2018.

Les résultats d'exploitation des activités traditionnelles de la Société sont présentés dans les activités abandonnées pour les exercices clos les 31 décembre comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Produits	68 062	233 447
Charges d'exploitation et autres coûts		
Salaires et avantages du personnel	2 428	19 930
Charges générales et administratives	9 449	19 557
Charges d'intérêts	9 807	61 685
Dotation à la provision pour pertes sur créances	164	9 401
Rémunération fondée sur des actions	268	5 054
Amortissement des contrats de location simple	20 913	44 658
Coûts de scission et de réorganisation	—	1 585
Coûts de transaction	—	18
Dépréciation des actifs aéronautiques	80 000	19 694
Perte sur la vente d'actifs ferroviaires	98 845	62 515
Perte sur la vente d'actifs de Financement commercial et financement de fournisseurs	14 086	(131 243)
Réalisation de la perte de change liée à la liquidation de Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada	9 937	—
	245 897	112 854
Résultat des activités abandonnées avant impôt sur le résultat	(177 835)	120 593
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat ¹	(23 793)	53 870
Résultat net des activités abandonnées	(154 042)	66 723

1) Une provision pour réduction de valeur de 14,4 millions de dollars a été comptabilisée dans les actifs d'impôt différés de la Société par suite de la décision d'accélérer la vente de ses activités traditionnelles.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Actifs détenus en vue de la vente

Les tableaux qui suivent présentent les actifs détenus en vue de la vente de la Société au 31 décembre :

	2018
	\$
Financement du secteur ferroviaire	64 062
Financement du secteur aéronautique	248 995
Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada	20 906
	333 963

Financement du secteur aéronautique

Les actifs aéronautiques détenus en vue de la vente comprennent les opérations de financement et les opérations de crédit-bail garanties pour des avions d'affaires et des hélicoptères ainsi que certains avions dont le bail est expiré. Ces actifs ont été classés comme étant détenus en vue de la vente par suite de l'approbation, par le conseil d'administration, du plan de la direction d'accélérer la vente des actifs du secteur en 2019. La Société devancera le calendrier de recouvrement du capital pour le faire passer de trois ans à 12 mois et, par conséquent, a constitué une provision de 80 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous présente sommairement les actifs aéronautiques détenus en vue de la vente au 31 décembre :

		2018	
	Valeur comptable	Provision pour réduction de valeur	Juste valeur
	\$	\$	\$
Créances de financement	107 408	(34 460)	72 948
Équipement loué aux termes de contrats de location simple	175 057	(34 833)	140 224
Stocks	44 137	(8 314)	35 823
	326 602	(77 607)	248 995

La Société a actuellement un hélicoptère H225 et quatre hélicoptères AS332 L2 en stocks. En avril 2016, un hélicoptère H225 d'Airbus (modèle également appelé EC225LP) exploité par un client a été impliqué dans un accident ayant fait 13 morts en Norvège. En mai et juin 2016, le bureau norvégien d'enquête sur les accidents (« AIBN ») a publié des rapports préliminaires présentant des constatations dégagées dans le cadre de son enquête sur cet accident. Conformément à une recommandation de sécurité émise par l'AIBN, un certain nombre d'organismes de réglementation ont publié des directives en matière de sécurité visant à suspendre, à quelques rares exceptions, l'exploitation de tous les hélicoptères H225 et AS332 L2 d'Airbus immatriculés sur leur territoire. Certains clients et exploitants ont également cessé temporairement d'utiliser ces deux modèles d'hélicoptères sur une base volontaire. Le 7 octobre 2016, l'Agence européenne de la sécurité aérienne (« AESA ») a publié une consigne de navigabilité qui établit des exigences supplémentaires en matière d'entretien et d'inspection pour la remise en service de ces hélicoptères. Le 9 décembre 2016, la Federal Aviation Administration des États-Unis a publié d'autres moyens de conformité (Alternative Means of Compliance) qui établissent également de nouvelles exigences d'entretien et d'inspection pour la remise en service de ces hélicoptères aux États-Unis. En juillet 2017, les autorités de l'aviation civile des deux pays constituant les principaux marchés européens des hélicoptères H225, soit la Norvège et le Royaume-Uni, ont annoncé leur intention de lever les restrictions relatives à l'exploitation des hélicoptères H225 et AS332 L2 d'Airbus, sous réserve de la mise en œuvre des modifications et des mesures de sécurité améliorées élaborées par Airbus et de l'exécution d'un plan de vérifications, de modifications et d'inspections. En outre, avant que ces hélicoptères puissent être remis en service, leurs

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

exploitants doivent concevoir un plan de remise en service qui doit être approuvé par l'organisme de réglementation compétent. Un tel plan doit inclure un dossier de sûreté détaillé décrivant les processus d'entretien spécifiques, les exigences en matière d'outillage et de formation, et les mesures visant à assurer la conformité avec toutes les directives applicables de l'AESA. En mai 2018, le ministère ukrainien des Affaires internes a annoncé l'achat de 55 hélicoptères Airbus, y compris 21 appareils H225. Les modalités financières de cette transaction n'ont pas été divulguées. Malgré ces progrès, au 31 décembre 2018, aucun exploitant traditionnel important (autre que gouvernemental) n'avait remis en service les hélicoptères H225 et AS332 L2.

En raison des événements susmentionnés et de la faillite consécutive de son principal client pour ces hélicoptères, la Société a conclu que la valeur comptable de ces appareils dépassait leur juste valeur. Par conséquent, la Société a constitué des provisions pour réduction de valeur d'actifs de 25,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Aucune provision pour réduction de valeur additionnelle n'a été constituée en 2018 et la provision totale constituée pour ces hélicoptères était de 65,3 millions de dollars aux 31 décembre 2018 et 2017. La valeur comptable totale de ces hélicoptères s'établissait à 27,6 millions de dollars aux 31 décembre 2018 et 2017. L'évaluation de la juste valeur de ces hélicoptères fait largement appel au jugement.

La Société calcule la valeur recouvrable de ces hélicoptères sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de la vente estimée. L'estimation par la Société de la juste valeur diminuée des coûts de la vente tient compte de ses observations sur l'activité commerciale limitée concernant ces hélicoptères ainsi que de ses estimations des produits que pourrait en tirer un fournisseur de services de location lorsque ces hélicoptères seront remis en service, ce qui est représentatif du prix du marché. La Société pourrait être exposée à d'autres pertes de valeur potentiellement importantes à la cession des hélicoptères. La Société poursuit ses actions en justice contre le fabricant de ces hélicoptères.

Tous les autres actifs détenus en vue de la vente dans le portefeuille d'actifs aéronautiques de la Société ont fait l'objet d'une évaluation individuelle qui avait pour but de déterminer leur juste valeur diminuée des coûts de la vente en fonction des conditions actuelles du marché. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est évaluée au moyen de diverses techniques d'évaluation, y compris des évaluations de tiers, des opérations comparables sur le marché et de l'analyse des flux de trésorerie futurs sur la base du prêt ou du contrat de location connexe. Les principales données d'entrée utilisées dans les modèles d'évaluation de la juste valeur de la Société comprennent les hypothèses relatives à la juste valeur du marché, les tarifs de location, les coûts de transaction, les coûts frictionnels et les taux d'actualisation du marché. La Société est d'avis que les hypothèses du modèle d'évaluation reflètent une estimation raisonnable de la valeur recouvrable de chaque compte ou de chaque actif.

Toutes les données clés utilisées par la Société pour estimer la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente appartiennent au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs dont il est question à la note 27, puisqu'il n'existe actuellement aucune donnée observable sur le marché pour ces hélicoptères.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

6. Créances de financement

La composition des créances de financement de la Société a considérablement changé en 2018 par suite du quasi-achèvement de la transition au modèle d'affaires actuel comportant moins d'actifs. De plus, toutes les créances de financement liées aux activités traditionnelles résiduelles de la Société sont présentées à titre d'actifs détenus en vue de la vente (voir la note 5). Le tableau suivant présente les créances de financement de la Société au 31 décembre 2018 en fonction du type de contrat :

	2018
	\$
Prêts sur stocks	78 140
Avances aux concessionnaires	17 946
Autres prêts	32 904
Créances de financement brutes au coût amorti	128 990
Provision pour pertes sur créances	(644)
Créances de financement au coût amorti, montant net	128 346
Actifs financiers détenus en vue de la vente	274 072
Total des créances de financement	402 418

Le tableau suivant présente les créances de financement de la Société au 31 décembre 2017 en fonction du type de contrat :

	31 décembre 2017		
	Contrats de location	Prêts	Total
	\$	\$	\$
Paiements minimaux	98 841	317 563	416 404
Valeurs résiduelles non garanties	42 194	—	42 194
Investissement brut	141 035	317 563	458 598
Produits non acquis	(36 758)	(30 488)	(67 246)
Investissement net	104 277	287 075	391 352
Coûts et subventions différés non amortis	1 096	724	1 820
Dépôts de garantie	(2 091)	(655)	(2 746)
Autres créances	702	921	1 623
Provision pour pertes sur créances	(1 990)	(170)	(2 160)
Total des créances de financement	101 994	287 895	389 889

Créances de financement au coût amorti

Les prêts sur stocks comprennent des prêts sur stocks garantis de 78,1 millions de dollars octroyés par Triad aux fins du financement des stocks des concessionnaires. Les autres prêts comprennent un prêt de premier rang à court terme de 32,9 millions de dollars qui devrait faciliter l'achat, par un partenaire, d'un portefeuille de cartes de crédit de grande qualité au moyen d'un véhicule de financement adossé à des créances.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Le tableau qui suit présente les investissements nets dans les créances de financement par étape :

31 décembre 2018				
	Étape 1 (Productifs) \$	Étape 2 (Sous-productifs) \$	Étape 3 (Non productifs) \$	Total \$
Risque faible	25 970	213	32	26 215
Risque modéré	100 980	1 480	—	102 460
Risque élevé	—	—	315	315
Valeur comptable brute	126 950	1 693	347	128 990

31 décembre 2017				
	Étape 1 (Productifs) \$	Étape 2 (Sous-productifs) \$	Étape 3 (Non productifs) \$	Total \$
Risque faible	152 859	—	—	152 859
Risque modéré	236 682	1 774	—	238 456
Risque élevé	—	37	—	37
Valeur comptable brute	389 541	1 811	—	391 352

Risque faible : Prêts dont la probabilité de défaillance est inférieure à la moyenne et pour lesquels le risque de crédit est plus faible que les niveaux d'appétit pour le risque et de tolérance au risque de la Société. Les prêts de cette catégorie montés par la Société pourraient générer un rendement moins élevé en raison de la qualité de crédit élevée.

Risque modéré : Prêts dont la probabilité de défaillance correspond à la moyenne et pour lesquels le risque de crédit correspond aux niveaux d'appétit pour le risque et de tolérance au risque de la Société. La Société monte activement des prêts de cette catégorie en raison de leurs rendements plus élevés.

Risque élevé : Prêts montés conformément à l'appétit pour le risque de la Société, mais dont le risque de crédit a augmenté au-delà des niveaux typiques d'appétit pour le risque et de tolérance au risque de la Société. En général, la Société ne monte pas de prêts de cette catégorie.

Défaillance : Prêts qui sont en souffrance depuis plus de 120 jours ou prêts pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Le tableau suivant présente la répartition de l'investissement net dans les créances de financement, y compris les comptes en souffrance des activités poursuivies, en fonction du solde des contrats :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	\$	%	\$	%
En souffrance depuis 31 à 60 jours	369	0,29	710	0,18
En souffrance depuis 61 à 90 jours ¹	147	0,11	305	0,08
En souffrance depuis plus de 90 jours	108	0,08	—	—
Total des créances en souffrance	624	0,48	1 015	0,26
Non échues	128 366	99,52	390 337	99,74
Total de la valeur comptable brute	128 990	100,00	391 352	100,00

1) Les montants en souffrance depuis 61 à 90 jours devraient être recouvrés avant la fin de l'exercice, au moyen d'un processus de vente supervisé par le tribunal.

Le tableau suivant présente certaines caractéristiques des créances de financement liées aux activités poursuivies :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	\$		\$	
Valeur comptable brute	128 990	\$	391 352	\$
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	5,92	%	6,12	%
Taux d'intérêt variable moyen pondéré	S. O.		S. O.	
Pourcentage du portefeuille assorti d'un taux d'intérêt fixe	100,00	%	100,00	%

Provision pour pertes sur créances

Le rapprochement de la provision pour pertes sur créances de clôture de la Société selon l'IAS 39 au 31 décembre 2017 et de la provision pour pertes sur créances au 1^{er} janvier 2018 selon l'IFRS 9 figure dans le tableau ci-après :

	31 décembre 2018			
	Étape 1 (Productifs)	Étape 2 (Sous-productifs)	Étape 3 (Non productifs)	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017				2 160
Ajustement transitoire lié à l'adoption de l'IFRS 9				6 951
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	5 220	3 891	—	9 111
Dotation à la provision pour pertes sur créances	675	89	80	844
Sorties, nettes des recouvrements	(1 457)	(3 093)	—	(4 550)
Incidence des taux de change	(108)	—	—	(108)
Transferts entre les étapes	(1 320)	(790)	2 110	—
Transferts vers les créances disponibles à la vente	(2 535)	(8)	(2 110)	(4 653)
Solde au 31 décembre 2018	475	89	80	644

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la provision pour pertes sur créances a été réduite d'environ 4,7 millions de dollars par suite de la désignation des activités traditionnelles de la Société à titre de secteur détenu en vue de la vente.

Actifs détenus à des fins de transaction

Au 31 décembre 2018, le solde des prêts comprend des prêts pour rénovation domiciliaire de 274,1 millions de dollars classés comme détenus à des fins de transaction montés par Service Finance. Les créances de financement sont classées comme détenues à des fins de transaction si les prêts connexes ont été montés dans l'intention de vendre l'instrument à court terme. Les créances de financement détenues à des fins de transaction sont comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net dans les comptes de résultat consolidés. Ces prêts sont considérés comme des actifs de niveau 3 et la Société évalue la juste valeur de ces prêts selon un modèle d'évaluation qui utilise des données internes. Au moment du montage, l'équipe d'évaluation interne de la Société peut déterminer une juste valeur qui est supérieure à la valeur au moment du montage ou à la valeur transactionnelle du prêt. Dans ces circonstances, la Société ne comptabilise le profit que lorsque la juste valeur estimée selon le modèle interne est corroborée par un événement du marché observable, comme un contrat de vente signé. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des profits de réévaluation à la juste valeur de 4,9 millions de dollars ont été comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

7. Équipement loué aux termes de contrats de location simple

La Société agit à titre de bailleur pour l'équipement loué aux termes de contrats de location simple et comptabilise les actifs loués dans ses états de la situation financière consolidés. Les paiements reçus aux termes des contrats de location sont comptabilisés en résultat à titre de « Revenus locatifs ». Au 31 décembre 2018, l'ensemble de l'équipement de la Société loué aux termes de contrats de location simple a été classé à titre d'actifs détenus en vue de la vente (voir la note 5). Le tableau suivant présente l'équipement loué aux termes de contrats de location simple de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à ces dates :

	2018		
	Wagons	Aéronautique	Total
	\$	\$	\$
Coût au 31 décembre 2017	723 087	256 796	979 883
Acquisitions	8 623	59 780	68 403
Transferts	45 696	—	45 696
Cessions	(697 947)	(127 306)	(825 253)
Actifs reclassés à titre d'actifs détenus en vue de la vente	(79 459)	(189 270)	(268 729)
Au 31 décembre 2018	—	—	—
Cumul des amortissements			
Au 31 décembre 2017	(39 770)	(36 397)	(76 167)
Amortissement pour l'exercice	(95 426)	(11 024)	(106 450)
Cessions	117 885	33 208	151 093
Acquisitions	(440)	—	(440)
Actifs reclassés à titre d'actifs détenus en vue de la vente	17 751	14 213	31 964
Au 31 décembre 2018	—	—	—
Valeur comptable nette	—	—	—

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

	2017		
	Wagons	Aéronautique	Total
	\$	\$	\$
Coût au 31 décembre 2016	1 940 291	246 237	2 186 528
Acquisitions	219 034	77 680	296 714
Transferts	—	—	—
Cessions	(1 276 171)	(50 348)	(1 326 519)
Écarts de conversion	(160 067)	(16 773)	(176 840)
Au 31 décembre 2017	723 087	256 796	979 883
Cumul des amortissements			
Au 31 décembre 2016	(73 899)	(29 572)	(103 471)
Amortissement pour l'exercice	(29 111)	(17 034)	(46 145)
Cessions	57 753	7 769	65 522
Acquisitions	(1 798)	—	(1 798)
Écarts de conversion	7 285	2 440	9 725
Au 31 décembre 2017	(39 770)	(36 397)	(76 167)
Valeur comptable nette	683 317	220 399	903 716

8. Stocks

Les stocks comprennent les actifs détenus en stocks en vue de leur réalisation et présentés à leur valeur nette de réalisation estimée. Au 31 décembre 2018, les stocks résiduels de la Société ont été classés à titre d'actifs détenus en vue de la vente (voir la note 5). Le tableau suivant présente les stocks de la Société aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les exercices clos à ces dates :

	Wagons	Aéronautique	Financement commercial et financement de fournisseurs au	Total
			Canada	
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2017	34 572	52 870	6 364	93 806
Acquisitions nettes (cessions nettes) de l'exercice	11 124	(13 070)	(95)	(2 041)
Transferts	(45 696)	—	—	(45 696)
Provision pour réduction de valeur	—	4 337	—	4 337
Écarts de conversion	—	—	(492)	(492)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	—	(44 137)	(5 777)	(49 914)
Au 31 décembre 2018	—	—	—	—

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

	Wagons	Aéronautique	Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2016	42 135	44 431	17 716	104 282
Acquisitions nettes de l'exercice	(3 637)	29 149	(11 857)	13 655
Provision pour réduction de valeur	—	(19 654)	—	(19 654)
Écarts de conversion	(3 926)	(1 056)	505	(4 477)
Au 31 décembre 2017	34 572	52 870	6 364	93 806

9. Créances courantes et autres actifs et dettes fournisseurs et charges à payer

Le tableau qui suit présente les actifs comptabilisés dans les créances à court terme et autres actifs :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Créances clients	21 545	58 641
Prêts à court terme	15 869	—
Créances clients non facturées	21 223	—
Placements en titres de capitaux propres	46 085	29 158
Impôt et taxes à recouvrer	27 406	9 460
Charges payées d'avance et autres actifs	20 238	21 464
Total	152 366	118 723

Le tableau suivant présente les passifs comptabilisés dans les dettes fournisseurs et charges à payer :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Obligations envers les concessionnaires	27 435	4 514
Primes salariales à payer et charges	26 772	20 115
Dettes fournisseurs et charges à payer	55 623	49 248
Impôt sur le résultat à payer	8 252	29 309
Produits non gagnés ¹	82 700	—
Total	200 782	103 186

1) Comprennent le paiement initial reçu par un partenaire de la Société au titre de services de gestion et de services-conseils à rendre.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

10. Aménagements des locaux loués et autres équipements

	2018		
	Aménagements de locaux loués	Équipements et autres	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Au 31 décembre 2017	2 348	16 495	18 843
Acquisitions	3 814	4 928	8 742
Sorties	(2 265)	(24)	(2 289)
Écarts de conversion	(43)	(51)	(94)
Au 31 décembre 2018	3 854	21 348	25 202
Cumul des amortissements			
Au 31 décembre 2017	333	2 423	2 756
Amortissement pour l'exercice	2 465	5 036	7 501
Sorties	(865)	(14)	(879)
Écarts de conversion	(38)	(43)	(81)
Au 31 décembre 2018	1 895	7 402	9 297
Valeur comptable nette	1 959	13 946	15 905
	2017		
	Aménagements de locaux loués	Équipements et autres	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Au 31 décembre 2016	569	3 315	3 884
Acquisitions	1 863	12 427	14 290
Écarts de conversion	(84)	753	669
Au 31 décembre 2017	2 348	16 495	18 843
Cumul des amortissements			
Au 31 décembre 2016	44	1 001	1 045
Amortissement pour l'exercice	300	1 519	1 819
Écarts de conversion	(11)	(97)	(108)
Au 31 décembre 2017	333	2 423	2 756
Valeur comptable nette	2 015	14 072	16 087

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

11. Immobilisations incorporelles

	Technologie de l'information \$	Relations avec les clients et autre \$	Droits de gestion conservés \$	Total \$
Valeur comptable brute				
Solde au 31 décembre 2016	1 058	—	—	1 058
Acquisitions	3 500	122 600	20 572	146 672
Cessions / réductions de valeur	(788)	—	—	(788)
Solde au 31 décembre 2017	3 770	122 600	20 572	146 942
Acquisitions	2 634	128 000	14 982	145 616
Solde au 31 décembre 2018	6 404	250 600	35 554	292 558
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2016	(582)	—	—	(582)
Acquisitions	—	—	(9 349)	(9 349)
Amortissement	411	(1 792)	—	(1 381)
Écart de conversion et autres ajustements	111	—	—	111
Solde au 31 décembre 2017	(60)	(1 792)	(9 349)	(11 201)
Amortissement	(1 079)	(12 047)	(3 502)	(16 628)
Écart de conversion et autres ajustements	(2)	—	—	(2)
Solde au 31 décembre 2018	(1 141)	(13 839)	(12 851)	(27 831)
Valeur comptable nette				
31 décembre 2017	3 710	120 808	11 223	135 741
31 décembre 2018	5 263	236 761	22 703	264 727

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a acquis des immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition de Kessler. Se reporter à la note 4 pour obtenir de plus amples renseignements. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a acquis des immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition de Triad et de Service Finance.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

12. Goodwill

Le goodwill est initialement évalué au coût et correspond à l'excédent du prix d'acquisition d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et des passifs repris. La Société a comptabilisé du goodwill dans le cadre de trois acquisitions d'entreprises distinctes réalisées au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017. Se reporter à la note 4 pour plus de détails.

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	279 602	4 560
Ajouts découlant de nouvelles acquisitions	133 465	283 209
Dépréciation	—	(4 560)
Ajustements	—	(3 607)
Solde à la fin de l'exercice	413 067	279 602

Le goodwill existant aux 31 décembre a été attribué aux UGT comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Service Finance	235 466	235 427
Triad	48 475	44 175
Kessler	129 126	—
	413 067	279 602

Au 31 octobre 2018, la Société a réalisé le test de dépréciation annuel du goodwill. Le test de dépréciation consistait à comparer la valeur comptable des actifs et des passifs de chaque UGT à leur valeur recouvrable respective. La valeur recouvrable a été déterminée au moyen de l'approche par la valeur d'utilité calculée en actualisant les flux de trésorerie prévus futurs des UGT. Les modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs étaient fondés sur les résultats d'exploitation historiques et étaient conformes aux prévisions présentées au conseil d'administration de la Société et approuvées par celui-ci. Les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans les modèles de flux de trésorerie futurs étaient propres à chaque UGT et s'établissaient dans une fourchette de 18 % à 25 %.

Sur la base du test réalisé, aucune charge de dépréciation du goodwill des UGT de la Société n'était nécessaire.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

13. Droits conservés au titre de réserves

L'actif lié aux droits conservés au titre de réserves de la Société correspond à la somme des montants détenus dans des comptes de réserves et de la juste valeur estimée des montants en réserve que la Société s'attend à recouvrer. Le passif lié aux droits conservés au titre de réserves est égal au montant déposé dans un compte de réserves, soit l'exposition maximale de la Société à des pertes sur prêts potentielles. Se reporter à la note 3 pour une description plus approfondie de la nature des droits conservés au titre de réserves. Le tableau suivant présente l'actif lié aux droits conservés au titre de réserves et le passif lié aux droits conservés au titre de réserves aux 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Droits conservés au titre de réserves – actif	204 123	202 150
Droits conservés au titre de réserves – passif	(182 103)	(184 151)
Droits conservés au titre de réserves	22 020	17 999

14. Emprunts garantis

	31 décembre 2018			
			Créances de financement et équipement loué aux termes de contrats de location simple donnés en garantie	Réserves de trésorerie
	Solde en cours	Taux d'intérêt moyen pondéré ¹		
	\$	%	\$	\$
Facilité de crédit de premier rang à terme ²	350 000	4,20	—	—
Coûts de financement différés	(14 564)			
Total des emprunts garantis	335 436			

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

	31 décembre 2017			
	Solde en cours \$	Taux d'intérêt moyen pondéré ¹ %	Créances de financement et équipement loué aux termes de contrats de location simple donnés en garantie \$	Réserves de trésorerie \$
Facilités de financement à terme consenties par des sociétés d'assurance vie	115 806	2,89	116 544	16 915
Programmes de titrisation	304 349	2,39	326 434	3 326
Titres adossés à des créances	293 481	3,56	399 197	7 857
Facilité de crédit de premier rang à terme ²	444 681	3,30	—	—
	1 158 317	3,08	842 175	28 098
Coûts de financement différés (15 943)				
Total des emprunts garantis	1 142 374			

1) Représente le taux d'intérêt stipulé moyen pondéré de l'encours de la dette à la clôture de l'exercice et exclut l'amortissement des coûts de financement différés, des primes ou escomptes et des commissions d'attente et l'incidence des activités de couverture.

2) La facilité de crédit renouvelable de premier rang est garantie par un contrat de sûreté générale en faveur des prêteurs qui comprend une sûreté réelle de premier rang à l'égard de tous les biens.

La Société respectait toutes les clauses financières restrictives et ses restrictions relatives à la communication de l'information auprès de tous ses prêteurs au 31 décembre 2018.

Facilité de crédit de premier rang à terme

Au 31 décembre 2018, la Société a modifié sa facilité de crédit de premier rang à terme pour en réduire le montant et le ramener à 1 000 000 \$ (2 200 000 \$ au 31 décembre 2017). La facilité modifiée est fournie par un syndicat de sept banques canadiennes, américaines et internationales et arrive à échéance le 31 décembre 2022. La facilité porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,70 % ou au taux des acceptations bancaires à 1 mois majoré de 1,70 % par année sur l'encours libellé en dollars canadiens, et au taux de base des États-Unis majoré de 0,70 % par année ou au taux LIBOR à 1 mois majoré de 1,70 % par année sur l'encours libellé en dollars américains. La facilité de crédit de premier rang à terme est garantie par un contrat de sûreté générale en faveur des prêteurs qui comprend une sûreté réelle de premier rang à l'égard de tous les biens.

Au 31 décembre 2018, le solde d'emprunt disponible aux termes de cette facilité s'établissait à 650 000 \$ (1 755 319 \$ au 31 décembre 2017).

Facilités de financement à terme consenties par des sociétés d'assurance vie

Au 31 janvier 2018, dans le cadre de la vente des actifs de Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada, la Société a remboursé la totalité du capital d'un montant de 137 853 \$ CA et a résilié les facilités de financement à terme consenties par des sociétés d'assurance vie.

Avant le remboursement, les facilités de financement à terme consenties par des sociétés d'assurance vie étaient accordées à la Société tranche par tranche, chaque tranche étant garantie par un groupe spécifique de créances de financement sous-jacentes. Les modalités de remboursement visaient à correspondre aux modalités de règlement des créances de financement sous-jacentes. Ces prêteurs ont reçu une sûreté réelle ou la propriété légale des contrats de location-financement. En outre, la Société doit maintenir certaines

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

réserves de trésorerie comme moyen de rehaussement du crédit. Les taux d'intérêt étaient établis à la date de chaque avance et sont fondés sur les rendements des obligations du gouvernement du Canada comportant des échéances comparables à celles des contrats de location sous-jacents, plus une prime allant de 1,80 % à 2,00 % au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2017, les facilités de financement à terme consenties par des sociétés d'assurance-vie portaient intérêt à un taux fixe moyen pondéré de 2,89 %, variant de 2,78 % à 3,06 %, et leurs tranches étaient assorties d'échéances s'échelonnant de 2018 à 2024.

Programmes de titrisation

Au cours de l'exercice, dans le cadre de la vente des actifs de Financement commercial et financement de fournisseurs au Canada, la Société a remboursé intégralement le solde de 371 994 \$ CA et a mis fin au dernier programme de titrisation financé par une banque canadienne.

Les programmes de titrisation sont des emprunts garantis par un groupe donné d'actifs financiers, au moyen d'une sûreté réelle sur les actifs financiers, et sont remboursables d'après les montants recouvrés à même les créances de financement titrisées connexes. Ces facilités comprennent habituellement des billets de financement à taux variable et des facilités à terme en période d'amortissement.

Au 31 décembre 2017, des billets de financement à taux variable de 382 597 \$ CA étaient en cours, portaient intérêt à un taux variable moyen pondéré de 2,39 % et étaient assortis d'échéances finales prévues en 2022.

En 2017, la Société a remboursé en entier et résilié deux de ses trois facilités de titrisation. Dans le cadre de la vente du secteur Financement commercial et financement de fournisseurs aux États-Unis, la Société a remboursé le solde de 420 705 \$ et a mis fin au programme de titrisation relatif aux activités vendues. La Société a également mis fin à un programme de titrisation financé par une banque canadienne par suite du remboursement intégral du solde de 54 339 \$ CA.

Au 31 décembre 2017, le solde d'emprunt disponible en vertu du dernier programme de titrisation de la Société s'établissait 14 344 \$.

Titres adossés à des créances

En 2018, dans le cadre de la vente de certains actifs ferroviaires, la Société a transféré à l'acheteur l'obligation liée au programme ERL I.

Les titres adossés à des créances sont des emprunts garantis par un groupe donné d'actifs financiers, au moyen d'une sûreté réelle sur les actifs financiers, et sont remboursables d'après les montants recouvrés à même les créances de financement titrisées connexes. Les titres adossés à des créances comprennent des billets à terme en période de renouvellement et des billets à terme en période d'amortissement. Au 31 décembre 2017, l'encours des billets à terme en période d'amortissement s'élevait à 293 481 \$, portait intérêt à un taux fixe moyen pondéré de 3,56 % et était assorti d'une échéance finale prévue en 2035.

Trésorerie soumise à restrictions

Le tableau ci-après représente la trésorerie soumise à restrictions au 31 décembre.

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Trésorerie soumise à restrictions – comptes de recouvrement	18 929	31 313
Trésorerie soumise à restrictions – réserves de trésorerie	—	28 098
	18 929	59 411

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

La trésorerie soumise à restrictions de 18 929 \$ comprend i) des réserves de trésorerie de néant au 31 décembre 2018 (28 098 \$ au 31 décembre 2017), données en garantie aux termes des conventions d'emprunts garantis; et ii) de la trésorerie accumulée dans les comptes de recouvrement de 18 929 \$ au 31 décembre 2018 (31 313 \$ au 31 décembre 2017), qui représente les remboursements reçus pour les actifs financés en vertu des facilités d'emprunts garantis, qui sont ultérieurement remis aux facilités à des dates précises.

Échéance contractuelle des emprunts garantis

Au 31 décembre 2018, les emprunts garantis comprenaient l'encours de 350 000 \$ en vertu de la facilité de crédit de premier rang de la Société. Cette facilité est garantie par un contrat de sûreté générale en faveur des prêteurs qui comprend une sûreté réelle de premier rang à l'égard de tous les biens. L'échéance contractuelle des emprunts garantis en cours au 31 décembre 2017, par rapport à l'échéance des créances de financement et des paiements minimums futurs à recevoir relativement à de l'équipement loué aux termes de contrats de location simple, se présentait comme suit :

	2017		
	Emprunts garantis bruts, compte non tenu des coûts financiers	Créances de financement et équipement loué aux termes de contrats de location simple ¹	
	\$	\$	%
Échéance			
Dans moins d'un an	164 946	456 638	36,1 %
Dans 1 an à 3 ans	258 586	446 167	58,0 %
Dans 3 ans à 5 ans	341 315	260 897	130,8 %
Au-delà de 5 ans	368	128 818	0,3 %
	765 215	1 292 520	59,2 %
Coûts financiers	(51 579)		
Déduction faite des coûts financiers	713 636		
Facilité de crédit renouvelable de premier rang	444 681		
	1 158 317		

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

15. Capital social

La Société est actuellement autorisée à émettre i) un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et ii) un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série.

	Actions ordinaires	
	Nombre	Montant \$
Solde au 31 décembre 2016	387 112 489	1 056 738
Exercice d'options	1 667 174	917
Rachats d'actions ordinaires	(11 151 076)	(34 176)
Solde au 31 décembre 2017	377 628 587	1 023 479
Rachats en vertu de l'offre publique de rachat importante	(31 944 444)	(91 392)
Rachats en vertu de l'OPRCNA	(40 026 388)	(114 467)
Exercice d'options	985 596	299
Solde au 31 décembre 2018	306 643 351	817 919

Offre publique de rachat importante

Le 16 avril 2018, la Société a réalisé, aux fins d'annulation, une offre publique de rachat importante initiale de type « adjudication à la hollandaise » modifiée visant le rachat au comptant aux actionnaires d'actions ordinaires en circulation d'au plus 115 millions de dollars canadiens. La Société a racheté 31 944 444 actions au prix de 3,60 \$ CA par action pour un prix total d'environ 91,4 millions de dollars (115,0 millions de dollars canadiens), y compris les honoraires et les charges.

Après la fin de l'exercice, le 15 janvier 2019, la Société a réalisé, aux fins d'annulation, une deuxième offre de rachat importante de type « adjudication à la hollandaise » modifiée visant le rachat au comptant aux actionnaires d'actions ordinaires en circulation d'au plus 265,0 millions de dollars canadiens. La Société a racheté 70 666 666 actions à un prix de 3,75 \$ CA par action pour un prix total d'environ 198,5 millions de dollars (265 millions de dollars canadiens), y compris les honoraires et les charges.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2018, la Bourse de Toronto a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA ») de la Société, à compter du 5 juillet 2018. En vertu du renouvellement, la Société peut racheter jusqu'à concurrence de 31 339 030 actions ordinaires, soit environ 10 % des actions détenues dans le public. L'OPRCNA prendra fin le 4 juillet 2019 ou à la fin des rachats en vertu de l'OPRCNA, selon la première des deux occurrences.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a racheté 40 026 388 actions ordinaires pour un total de 114,5 millions de dollars (146,3 millions de dollars canadiens), ou 3,65 \$ CA par action ordinaire, en vertu de l'OPRCNA.

Dans l'ensemble, depuis 2017, la Société a racheté 51 177 491 actions ordinaires en vertu de l'OPRCNA actuelle et de l'OPRCNA précédente, pour un total de 148,3 millions de dollars (189,3 millions de dollars canadiens) ou 3,70 \$ CA par action ordinaire.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Dividendes sur actions privilégiées

Le tableau suivant présente les actions privilégiées en circulation de la Société :

	Actions privilégiées	
	Nombre	Montant \$
Actions privilégiées de série A, à taux rajustable de 6,50 %	4 000 000	72 477
Actions privilégiées de série C, à taux rajustable de 6,25 %	4 000 000	72 441
Solde au 31 décembre 2018	8 000 000	144 918

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a versé 5 008 \$ (coût après impôt de 5 118 \$) ou 1,625 \$ CA par action de série A en dividendes. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a versé 6 994 \$ (coût après impôt de 7 186 \$) ou 1,625 \$ CA par action de série A en dividendes sur actions privilégiées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a versé 4 815 \$ (coût après impôt de 4 921 \$) ou 1,5625 \$ CA par action de série C en dividendes. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a versé 3 754 \$ (coût après impôt de 3 857 \$) ou 0,9386 \$ CA par action de série C en dividendes sur actions privilégiées.

Dividendes sur actions ordinaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a versé des dividendes sur actions ordinaires de 10 172 \$ ou 0,04 \$ CA par action ordinaire (14 895 \$, ou 0,04 \$ CA par action ordinaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2017).

16. Rémunération fondée sur des actions**Charges liées à la rémunération fondée sur des actions**

Les charges liées à la rémunération fondée sur des actions se composent de ce qui suit :

	Exercices clos les	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Options sur actions	2 959	2 669
Unités d'actions différées (« UAD »)	1 041	2 249
Unités d'actions liées au rendement et unités d'actions incessibles (« UAR » et « UAI »)	10 338	3 323
Rémunération fondée sur des actions – activités poursuivies	14 338	8 241

a) Options sur actions

La Société offre un régime d'options sur actions permettant aux participants d'acheter des actions de la Société à un prix d'exercice préétabli au cours d'une période d'exercice déterminée ne dépassant pas huit ans. Le prix d'exercice sera fixé par le conseil d'administration de la Société au moment de l'attribution, mais il ne devra pas être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Société le dernier jour de négociation précédant la date de l'attribution. Les options attribuées par la Société n'excéderont pas 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a attribué 2 700 000 options sur actions aux salariés assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 3,53 \$ CA par action. La juste valeur des options sur actions est de 3,1 millions de dollars et a été calculée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes, en présumant un taux sans risque de 2,17 %, une volatilité de 22 % et un rendement de l'action annuel de 1,14 %.

Les variations du nombre d'options sur actions aux 31 décembre se détaillaient comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
Émises à la scission	30 953 592	2,04	2,64
Attribuées	5 315 000	2,76	3,57
Frappées d'extinction	(1 042 054)	2,50	3,24
Exercées	(3 616 423)	1,71	2,21
En cours au 31 décembre 2017	31 610 115	2,18	2,83
Attribuées	2 700 000	2,72	3,53
Frappées d'extinction	(671 366)	2,04	2,64
Exercées	(1 940 374)	1,61	2,09
En cours au 31 décembre 2018	31 698 375	2,83	2,94

Le coût des options attribuées au cours des exercices clos les 31 décembre a été déterminé selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes avec les données suivantes :

	Unité	2018	2017
Prix moyen pondéré de l'action	\$	3,53	3,57
Durée moyenne pondérée pour l'exercice	Années	4,0	6,5
Volatilité pondérée du cours de l'action	%	22,0	30,8
Dividende moyen pondéré annuel prévu	\$	0,04	0,04
Taux d'intérêt sans risque	%	2,15	1,44
Taux d'extinction	%	1,02	1,02

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018, les options sur actions de salariés et des administrateurs suivantes visant l'achat d'actions ordinaires étaient en cours :

Fourchette des prix d'exercice	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	Options en cours		
		Dont les droits sont acquis	Dont les droits ne sont pas acquis	Total
		Nombre	Nombre	Nombre
De 0,00 \$ CA à 1,00 \$ CA	0,53	531 663	—	531 663
De 1,01 \$ CA à 2,00 \$ CA	1,11	2 620 793	—	2 620 793
De 2,01 \$ CA à 3,00 \$ CA	3,86	12 041 281	1 599 048	13 640 329
3,01 \$ CA et plus	4,49	9 334 331	5 571 259	14 905 590
	3,87	24 528 068	7 170 307	31 698 375

b) Unités d'actions différées (« UAD »), unités d'actions liées au rendement et unités d'actions incessibles

La Société a adopté un régime d'UAD en vertu duquel le conseil d'administration pourra attribuer des UAD de la Société à des administrateurs, salariés ou non-salariés désignés. Le Conseil déterminera si les attributions d'UAD seront réglées en trésorerie, en actions ordinaires de la Société ou selon une combinaison des deux. Aux termes du régime d'UAD, le nombre d'UAD reçues correspondra à la portion de la rémunération admissible divisée par le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto durant les dix jours précédant la date d'attribution au cours desquels les actions auront été négociées. Si la Société verse des dividendes en espèces aux actionnaires ordinaires, les participants se verront attribuer des UAD supplémentaires équivalant aux dividendes qui auraient été versés si les UAD avaient été des actions ordinaires.

La Société offre également un régime d'unités d'actions, qui permettra au Conseil d'attribuer tant des UAR ainsi que des UAI. Les droits rattachés aux UAR et aux UAI de la Société seront acquis au plus tard trois ans après la date d'attribution et les UAR seront soumises à des conditions de rendement. Le multiplicateur de rendement aux fins des UAR peut varier entre 0 % et 200 % selon le rendement réel. À la date d'acquisition des droits, le Conseil peut, à son gré, régler les UAR et les UAI soit en versant un montant en espèces, en émettant des actions ordinaires de la Société ou selon une combinaison des deux. Si la Société verse des dividendes en espèces aux actionnaires ordinaires, les participants se verront attribuer des UAR et des UAI supplémentaires équivalant aux dividendes qui auraient été versés si les unités d'actions avaient été des actions ordinaires.

Au 31 décembre 2018, les UAD, les UAR et les UAI suivantes étaient en cours :

	Unités d'actions différées	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions incessibles	Total
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
En cours au 31 décembre 2016	96 678	—	—	96 678
Attribuées	676 302	813 611	—	1 489 913
En cours au 31 décembre 2017	772 980	813 611	—	1 586 591
Attribuées	470 969	4 533 137	1 819 234	6 823 340
Rachetées	(49 691)	(1 384 918)	(652 499)	(2 087 108)
En cours au 31 décembre 2018	1 194 258	3 961 830	1 166 735	6 322 823

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a attribué 470 969 UAD aux membres du conseil d'administration de la Société. Au 31 décembre 2018, la juste valeur des UAD comptabilisée à titre de dettes fournisseurs et charges à payer était de 3 205 \$ (2 600 \$ au 31 décembre 2017).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a attribué 4 740 642 UAR et 1 299 285 UAI aux cadres dirigeants et aux salariés de la Société. La juste valeur des UAR et des UAI comptabilisée dans les dettes fournisseurs et charges à payer était de 7 765 \$ (3 361 \$ au 31 décembre 2017).

17. Autres produits et autres charges

Les autres produits consistent en ce qui suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Revenus de placements	7 119	7 283
Honoraires et autres produits	3 503	—
Écart de conversion	(580)	721
Total des autres produits	10 042	8 004

Les autres charges consistent en ce qui suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	16 983	2 615
Coûts de restructuration et de réorganisation	15 539	7 060
Coûts d'acquisition d'entreprises	13 404	17 290
Perte latente sur la couverture de change	4 289	—
Participation ne donnant pas le contrôle	9 394	—
Total des autres charges	59 609	26 965

Les coûts de restructuration de 15,5 millions de dollars comptabilisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comprenaient des indemnités de départ à payer de 10,6 millions de dollars, des frais de déménagement de 1,3 million de dollars et des sorties d'aménagements des locaux loués et des indemnités de résiliation de 3,6 millions de dollars liés aux bureaux du siège social de Toronto.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a conclu un contrat de change à terme qui assure une couverture économique de l'offre publique de rachat importante en cours, qui a donné lieu à une perte latente de 4,3 millions de dollars. Le règlement du contrat de change à terme le 15 janvier 2019 a donné lieu à un profit réalisé de 2,0 millions de dollars.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

18. Impôt sur le résultat

a) Les composantes importantes de la charge (du recouvrement) d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre se présentent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Comptes de résultat consolidés		
Charge d'impôt exigible (recouvrement)	112	2 132
Recouvrement d'impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	(7 691)	(49 855)
Recouvrement d'impôt présenté dans les comptes de résultat consolidés	(7 579)	(47 723)
Charge (recouvrement) d'impôt présenté dans les états des variations des capitaux propres consolidés	811	(249)

b) Rapprochement du taux d'imposition effectif pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018 \$	2017 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	(10 214)	(54 282)
Taux d'imposition fédéral et provincial canadiens combinés prévus par la loi	26,61 %	26,61 %
Recouvrement d'impôt fondé sur le taux prévu par la loi	(2 718)	(14 444)
Impôt sur le résultat ajusté pour tenir compte de ce qui suit :		
Éléments non déductibles et non imposables	(5 158)	(8 995)
Incidences de l'écart par rapport au taux d'imposition à l'étranger et des modifications apportées à la législation	297	(24 284)
Recouvrement d'impôt total	(7 579)	(47 723)

En 2017, l'incidence de l'écart par rapport au taux d'imposition à l'étranger et des modifications apportées à la législation se rapportait notamment à la réévaluation de la position d'impôt différé de la Société aux États-Unis par suite de l'adoption d'une nouvelle loi fiscale aux États-Unis qui abaisse le taux de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés, le faisant passer de 35 % à 21 %.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Impôt différé

i) L'impôt différé aux 31 décembre se rapporte à ce qui suit :

	2018 \$	2017 \$
Actifs d'impôt différé		
Reports en avant de pertes fiscales	64 942	3 536
Créances de financement	(81 010)	20 733
Profits et pertes de change latents	(232)	—
Coûts d'émission des actions	711	1 162
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres actifs	50 929	6 345
Équipement loué aux termes de contrats de location simple	—	(815)
Coûts de financement différés	(125)	39
Pertes (profits) latent(e)s sur les dérivés	252	(1 164)
Provisions pour réduction de valeur	—	—
	35 467	29 836
Passifs d'impôt différé		
Créances de financement	—	92 113
Profits latents sur les dérivés	—	(376)
Reports en avant de pertes fiscales	—	(75 127)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres actifs	—	(1 799)
	—	14 811
Position nette de l'actif d'impôt différé	35 467	15 025

ii) Le rapprochement de l'actif (du passif) d'impôt différé net pour les exercices clos les 31 décembre se présente comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Solde au début de l'exercice	15 025	(7 159)
Recouvrement d'impôt comptabilisé dans le résultat net	21 253	22 797
Charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(811)	(1 091)
Recouvrement d'impôt comptabilisé directement dans les capitaux propres	—	478
Solde à la fin de l'exercice	35 467	15 025

iii) Les pertes fiscales ou les différences temporaires inutilisées de 91 075 \$ non comptabilisées au 31 décembre 2018 se rapportaient à nos activités traditionnelles au Canada (néant au 31 décembre 2017).

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

19. Filiales*Liste des filiales importantes*

Le tableau suivant fournit des détails sur les filiales importantes de la Société lui appartenant en propriété exclusive, sauf Kessler, qui est détenue à 76 % :

	Principal lieu d'affaires
Service Finance Company, LLC	États-Unis
Triad Financial Services, Inc.	États-Unis
Kessler Financial Services, LLC	États-Unis
ECN (US) Holdings Corp.	États-Unis
ECN Platinum LLC	États-Unis
ECN Aviation Inc.	Canada

Filiales soumises à des restrictions

La Société n'est soumise à aucune restriction quant à sa capacité d'avoir accès à ses actifs ou de les utiliser, et de régler ses passifs dans ses filiales.

20. Opérations entre parties liées**Billets à recevoir**

Les billets à recevoir de 38 146 \$ au 31 décembre 2018 (46 411 \$ au 31 décembre 2017) représentent des prêts consentis à certains salariés et dirigeants de la Société afin de financer l'achat d'actions de la Société après la scission. Les prêts portent intérêt aux taux préférentiel canadien moins 50 points de base. Le capital est remboursable à vue en cas de non-versement des intérêts, et les billets à recevoir sont garantis par les actions d'Element Fleet Management Corp. et d'ECN Capital achetées avec droit de recours intégral contre le salarié/dirigeant.

Les variations des billets à recevoir au cours des exercices ont été comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
	\$	\$
Billets à recevoir au début de l'exercice	46 411	30 288
Acquisitions	11 583	17 378
Produits d'intérêts	1 670	841
Remboursements (intérêt et capital)	(4 608)	(4 569)
Écart de conversion	(3 312)	2 473
Montants compensés	(13 598)	—
Billets à recevoir à la fin de l'exercice	38 146	46 411

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Le 31 décembre 2018, la Société a conclu une entente irrévocable de compensation du montant total de toute obligation au titre du départ à la retraite et des services-conseils ainsi que des obligations de non-concurrence envers les principaux dirigeants, et de tout solde des billets à recevoir en cours. Selon l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, les actifs financiers et les passifs financiers peuvent être compensés si et seulement si une entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net. Au 31 décembre 2018, le montant des passifs compensé par les billets à recevoir était de 13,6 millions de dollars.

Rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants de la Société se présentait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2018	2017
	\$	\$
Salaires, traitements et avantages du personnel	8 590	7 464
Rémunération fondée sur des actions	8 929	7 959
	17 519	15 423

21. Résultat par action

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
	\$	\$
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires	(2 635)	(6 559)
Dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées	9 823	8 330
Résultat net des activités poursuivies		
attribuable aux actionnaires ordinaires	(12 458)	(14 889)
Résultat net des activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires	(154 042)	66 723
Résultat net total attribuable aux actionnaires ordinaires	(166 500)	51 834
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base en circulation	334 837 525	385 794 538
Résultat de base par action des activités poursuivies	(0,04) \$	(0,04) \$
Résultat de base par action des activités abandonnées	(0,46) \$	0,17 \$
Résultat total par action	(0,50) \$	0,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation	334 837 525	394 642 153
Résultat dilué par action des activités poursuivies	(0,04) \$	(0,16) \$
Résultat dilué par action des activités abandonnées	(0,46) \$	0,26 \$
Résultat dilué total par action	(0,50) \$	0,10 \$

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Les instruments en circulation au 31 décembre 2018 qui pourraient diluer éventuellement le résultat de base par action à l'avenir, mais qui n'avaient pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action parce qu'ils sont antidilutifs, incluent 6 315 208 options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2017).

22. Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal des activités, et conformément à son programme de gestion du risque, la Société conclut des contrats dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer son risque de taux d'intérêt et des contrats de change à terme afin de gérer son exposition au taux de change. Tous les instruments dérivés sont désignés comme faisant partie de relations de couverture.

Relations de couverture de flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur liées aux couvertures des flux de trésorerie inclus dans les résultats de la Société pour les exercices clos les 31 décembre :

	Exercices	
	2018	2017
	\$	\$
Contrats de change comptabilisés dans les autres produits	(580)	721
Profits ou pertes liés à la variation de la juste valeur comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(1 667)	13 111

Montants notionnels et juste valeur des instruments dérivés

Le tableau suivant présente un sommaire du montant notionnel et de la juste valeur des instruments financiers dérivés en cours :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs dérivés				
Contrats sur taux d'intérêt	41 690	433	361 368	2 151
Contrats de change	—	—	337 284	529
	41 690	433	698 652	2 680
Passifs dérivés				
Contrats sur taux d'intérêt	95 331	1 253	405 844	1 745
Contrats de change	231 441	4 865	13 727	21
	326 772	6 118	419 571	1 766

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Compensation des actifs et passifs dérivés

Le tableau suivant présente le sommaire du portefeuille des instruments dérivés de la Société et comprend les montants bruts des actifs et passifs comptabilisés; les montants compensés présentés dans les états de la situation financière consolidés; les montants nets présentés dans les états de la situation financière consolidés; les montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables qui n'ont pas été inclus dans les montants compensés ci-dessus et le montant des garanties en espèces reçues et offertes.

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Actifs dérivés		
Montants bruts des instruments financiers présentés dans les états de la situation financière consolidés	433	2 151
Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire	(118)	529
	551	2 680
Passifs dérivés		
Montants bruts des instruments financiers présentés dans les états de la situation financière consolidés	6 118	1 745
Montants faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire	(118)	21
	6 236	1 766

Taux et cours

Le tableau suivant présente le taux moyen des dérivés de couverture :

				31 décembre 2018				31 décembre 2017			
				Taux de change moyen ¹		Taux d'intérêt fixe moyen ¹		Taux de change moyen ¹		Taux d'intérêt fixe moyen ¹	
Couvertures de flux de trésorerie											
Risque de change											
Contrats de change à terme		CAD-USD	1,33		s. o.	CAD-USD	1,26		s. o.		
Taux de change stable		CAD-EUR	1,58		s. o.	CAD-EUR	1,58		s. o.		
Risque de taux d'intérêt											
Swaps de taux d'intérêt			s. o.	CAD	1,44 %		s. o.	CAD	1,54 %		
			s. o.	USD	2,84 %		s. o.	USD	s. o.		

1) Tient compte des taux de change moyens et des taux d'intérêt fixes moyens liés aux relations de couverture importantes.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

23. Informations sur le capital

Dans la gestion de son capital, la Société cherche à s'assurer qu'elle dispose de liquidités en quantité suffisante pour appuyer ses objectifs financiers et ses plans stratégiques, pour s'assurer de respecter ses clauses financières restrictives et pour maximiser la valeur pour les actionnaires.

La structure du capital de la Société se présente comme suit :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Emprunts garantis	335 436	1 142 374
Dettes fournisseurs et charges à payer	200 782	103 186
Autres passifs ¹	100 120	32 587
	636 338	1 278 147
Capitaux propres	1 106 977	1 498 392
	1 743 315	2 776 539

1] Comprend un passif de 66,4 millions de dollars (néant au 31 décembre 2017) au titre du rachat des participations ne donnant pas le contrôle dans Kessler et un passif de 33,1 millions de dollars (32,6 millions de dollars au 31 décembre 2017) au titre de la contrepartie d'acquisition différée liée à l'acquisition de Service Finance en 2017.

24. Information sectorielle**Secteurs d'exploitation**

Les résultats d'exploitation d'ECN Capital sont répartis entre trois secteurs d'activités principales, deux secteurs d'activités traditionnelles et le secteur Siège social. Les secteurs d'activités principales de la Société comprennent a) Service Finance – Prêts à la consommation non garantis; b) Triad – Prêts à la consommation garantis et c) Kessler – Cartes de crédit à la consommation; et les deux secteurs d'activités traditionnelles de la Société comprennent d) Financement du secteur ferroviaire et e) Financement du secteur aéronautique. Le principal décideur opérationnel de la Société, le chef de la direction, passe en revue les résultats d'exploitation, évalue la performance et prend des décisions concernant l'attribution du capital au niveau des secteurs d'activité. Par conséquent, chaque secteur d'activité de la Société constitue un secteur d'exploitation et un secteur à présenter aux fins de la présentation de l'information financière. L'information financière des trois secteurs d'activités principales et des deux secteurs d'activités traditionnelles d'ECN Capital est présentée conformément à la manière dont la direction évalue actuellement la performance des secteurs d'activité.

Les comptes de résultat consolidés des activités poursuivies par secteur pour l'exercice clos le 31 décembre figurent dans les tableaux qui suivent. Les résultats des secteurs d'activités traditionnelles de la Société figurent à la note 5.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	Service Finance – Prêts à la consommation non garantis \$	Triad – Prêts à la consom- mation garantis \$	Kessler – Cartes de crédit à la consom- mation \$	Siège social \$	Total des activités poursuivies \$
Produits	81 563	49 564	62 179	10 659	203 965
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages du personnel	15 381	17 354	20 466	12 206	65 407
Charges générales et administratives	10 111	10 309	6 033	14 557	41 010
Charges d'intérêts	4 457	1 611	847	24 337	31 252
Amortissement	280	434	491	1 358	2 563
Rémunération fondée sur des actions	—	—	—	14 338	14 338
Autres charges	—	—	—	59 609	59 609
	30 229	29 708	27 837	126 405	214 179
Résultat net avant impôt sur le résultat des activités poursuivies	51 334	19 856	34 342	(115 746)	(10 214)

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017		
	Service Finance \$	Siège social \$	Total des activités poursuivies \$
Produits	17 092	7 773	24 865
Charges d'exploitation			
Salaires et avantages du personnel	4 358	7 763	12 121
Charges générales et administratives	1 873	8 838	10 711
Charges d'intérêts	63	20 240	20 303
Amortissement	71	735	806
Rémunération fondée sur des actions	—	8 241	8 241
Autres charges	—	26 965	26 965
	6 365	72 782	79 147
Résultat net avant impôt sur le résultat des activités poursuivies	10 727	(65 009)	(54 282)

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

25. Engagements

La Société loue ses bureaux aux termes de contrats de location simple venant à échéance à différentes dates d'ici 2023. Aux 31 décembre, les paiements minimums futurs aux termes des contrats de location simple étaient les suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Moins d'un an	4 909	2 303
Plus d'un an, mais moins de cinq ans	14 565	7 362
Plus de cinq ans	4 876	—
	24 350	9 665

26. Instruments financiers**a) Risque lié aux instruments financiers****Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte en raison du défaut d'un client ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles. La Société gère et contrôle le risque de crédit en se dotant de limites quant au risque qu'elle accepte de courir à l'égard de contreparties particulières relativement à des contrats de location-financement ou des prêts. Les limites de contrepartie sont établies à l'aide d'un système de classement des risques internes et externes, lequel attribue une cote de crédit à chaque contrepartie. La Société gère aussi le risque de crédit en détenant des biens reçus en garantie à l'égard des contrats de location-financement et des prêts. La Société souscrit une police d'assurance sur ces biens pour atténuer davantage le risque de perte. Lorsque la Société saisit les biens donnés en garantie aux termes d'un contrat de location-financement ou d'un accord de prêt, le bien est vendu et un gain ou une perte sur cession est comptabilisé.

La Société surveille aussi la diversification des prêts qu'elle consent, selon la catégorie d'actifs, l'emplacement géographique et l'importance de la transaction. Compte tenu de l'importance des transactions et des ententes de garantie, aucun client ne représente à lui seul un risque de crédit important pour la Société.

La Société gère son risque de crédit de contrepartie lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en traitant avec les grandes banques à charte canadiennes et avec des banques mondiales.

La Société limite son exposition au risque de crédit de contrepartie à l'égard de l'utilisation de dérivés financiers en ne traitant qu'avec des institutions financières de grande qualité. Le portefeuille de dérivés financiers de la Société est réparti auprès d'institutions financières qui ont obtenu au moins deux notes de crédit, celles-ci étant égales ou supérieures à « A ».

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit lié à ses états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017 se rapporte uniquement à la valeur comptable présentée dans les états de la situation financière consolidée.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse satisfaire au besoin de trésorerie ou financer ses obligations à leur échéance. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins opérationnels et de croissance. La Société établit des prévisions afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations, mener à bien ses plans opérationnels et rechercher activement de nouvelles sources de financement pour satisfaire ses besoins futurs de liquidités.

La plus importante exposition au risque de liquidité porte sur le remboursement des emprunts garantis (note 14). Cette exposition est gérée du fait que les flux de trésorerie générés par l'investissement net de la Société dans les contrats de location et les prêts, ainsi que les paiements minimums futurs à l'égard de l'équipement loué aux termes de contrats de location simple, sont jumelés sur le plan de leur durée afin de respecter les exigences en matière de remboursement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. Afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt, la Société structure ses contrats d'emprunts garantis de façon à maintenir un écart de taux d'intérêt fixe entre l'intérêt payé sur les facilités de financement à terme et les facilités d'emprunt renouvelables, et l'intérêt reçu sur les créances de financement sous-jacentes. Cet écart de taux d'intérêt fixe est réalisé en établissant une correspondance entre les transactions de financement selon la durée et les taux d'intérêt. Dans certains cas, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de façon à faire converger le caractère variable des taux d'intérêt.

La Société court un risque de taux d'intérêt à court terme à l'égard de ces créances de financement au cours de la période entre l'établissement du taux contractuel en vertu des contrats de financement avec ses clients et le moment où le taux d'intérêt est fixé dans le cadre de ses facilités de financement.

Compte tenu de l'écart de taux d'intérêt fixe sur les programmes d'emprunts garantis et l'exposition aux créances de financement à taux fixe décrites ci-dessus, le risque de taux d'intérêt de la Société se limite à la trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions, aux créances de financement à taux variable qui ne sont ni couvertes, ni ne font partie d'un contrat d'emprunt garanti apparié, aux facilités de crédit renouvelable de premier rang et aux créances de financement à taux variable. D'après son exposition au 31 décembre 2018, la Société est d'avis qu'une augmentation ou une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt (sous réserve d'un plancher d'un point de base) n'aurait pas une incidence importante sur le résultat de la Société.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque lié à l'exposition aux variations des monnaies étrangères sur les prêts et l'investissement net de la Société dans les filiales à l'étranger, en vertu desquels il existe un risque que le taux de change soit très différent lorsque le prêt ou la créance de financement est réévalué aux fins comptables, arrive à échéance ou lorsque la filiale à l'étranger est cédée. La Société atténue habituellement ce risque et le gère en concluant des contrats de change à terme visant à diminuer ou à couvrir son exposition au risque de change. Au 31 décembre 2018, la Société n'avait pas d'exposition importante non couverte à ce type de risque de change qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net.

La Société est également exposée au risque de change associé au résultat net généré par des actifs et des activités libellés en monnaies étrangères. Ce risque correspond à l'incidence des fluctuations du taux de change moyen du dollar canadien et de la monnaie étrangère utilisé pour convertir en dollars américains le résultat net de la Société libellé en monnaie étrangère au cours de chaque période. La Société peut atténuer ce type de risque de change et le gérer en concluant des contrats de change à terme ou d'autres instruments de couverture visant à diminuer ou à couvrir son exposition au risque de change.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Si le résultat net futur avant coûts d'acquisition d'entreprises et impôt est conforme aux résultats générés au cours de 2018, chaque augmentation (diminution) d'un cent du taux de change moyen entre le dollar américain et la monnaie étrangère ferait augmenter/diminuer le résultat net avant les coûts d'acquisition d'entreprises et l'impôt sur le résultat de l'exercice d'un montant négligeable en l'absence d'opérations de couverture.

b) Évaluation des instruments financiers

Créances de financement et emprunts garantis sur les créances de financement

La valeur comptable des créances de financement et des emprunts garantis se rapproche de la juste valeur. L'assertion que la valeur comptable des créances de financement se rapproche de la juste valeur exige l'utilisation d'estimations et une grande part de jugement. Les créances au titre des contrats de location-financement et les emprunts garantis par les créances de financement sont classés à titre d'instruments financiers à l'étape 3. Une cote de crédit a été attribuée aux créances de financement à l'aide d'un modèle interne qui ne sert pas à l'évaluation de transactions dans le marché. Elles comprennent un grand nombre de transactions avec des clients commerciaux dans différents secteurs d'activité, sont garanties par des privilèges sur différents équipements et peuvent être garanties par des tiers et faire l'objet de garanties croisées. La juste valeur de chaque créance pourrait être touchée par l'évaluation de la qualité du crédit de la transaction, de la valeur des sûretés et des garanties, du passé en matière d'encaissements, du rendement, de la durée, de la documentation et autres questions juridiques et autres jugements posés par un acquéreur potentiel. La valeur réalisée dans le cadre d'une transaction conclue dans le marché serait fondée sur les modalités de la vente, sur l'opinion de l'acquéreur quant aux perspectives économiques et celles propres au secteur, sur les questions d'ordre fiscal touchant la Société ou touchant l'acquéreur et sur d'autres facteurs.

Billets à recevoir

La valeur comptable des billets à recevoir se rapproche de leur juste valeur, les taux d'intérêt sur ces actifs étant conformes aux taux d'intérêt du marché pour une durée et un risque de crédit semblables. Les billets à recevoir sont classés à titre d'instruments financiers à l'étape 2, la juste valeur étant déterminée au moyen de techniques d'évaluation et de données observables.

27. Évaluation de la juste valeur

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, exige la présentation d'information relative à l'évaluation de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur la fiabilité des données utilisées pour évaluer un actif ou un passif. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La hiérarchie des justes valeurs classe selon trois niveaux les données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation servant à déterminer la juste valeur. Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des cours du marché sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données d'entrée de niveau 2 s'entendent des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs, des cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ou des données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables pour l'actif ou le passif. Les données d'entrée de niveau 3 ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

a) Actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

Les tableaux suivants présentent le niveau de la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs de la Société évalués à la juste valeur sur une base récurrente :

31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie	51 992	—	—	51 992
Trésorerie soumise à restrictions	18 929	—	—	18 929
Actifs détenus à des fins de transaction	—	—	274 072	274 072
Droits conservés au titre de réserves	—	—	22 020	22 020
Instruments financiers dérivés, montant net	—	(5 685)	—	(5 685)
Obligation de rachat	—	—	(66 360)	(66 360)
Total	70 921	5 685	229 732	294 968

31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie	17 295	—	—	17 295
Trésorerie soumise à restrictions	59 411	—	—	59 411
Droits conservés au titre de réserves	—	—	17 999	17 999
Instruments financiers dérivés, montant net	—	914	—	914
Total	76 706	914	17 999	95 619

Droits conservés au titre de réserves

La juste valeur des actifs au titre des droits conservés au titre de réserves correspond à la valeur actualisée du montant que la Société prévoit recouvrer des sommes déposées dans un compte de réserve relativement aux prêts vendus par le secteur Financement de maisons préfabriquées. La Société estime les valeurs actualisées en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie à l'aide d'hypothèses à l'égard des ratios de pertes sur prêts, des taux de remboursement anticipé et des taux d'actualisation, lesquels constituent des données de niveau 3.

Créances de financement

Il est estimé que la juste valeur des autres prêts à recevoir se rapproche de leur valeur comptable. Ces créances de financement sont classées à titre d'instruments financiers à l'étape 3, la juste valeur étant déterminée au moyen de techniques d'évaluation et de données d'entrée non fondées sur des données du marché observables.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

Cette catégorie comprend les créances de financement classées au coût amorti et les prêts garantis par des actifs sous-jacents. La valeur comptable de ces éléments se rapproche de la juste valeur. L'assertion que la valeur comptable des créances au titre des contrats de location-financement et des emprunts garantis se rapproche de la juste valeur exige l'utilisation d'estimations et une grande part de jugement. Ces emprunts sont classés à titre d'instruments financiers à l'étape 3. Les actifs sous-jacents garantissant les emprunts, comme les créances de financement, l'équipement loué aux termes de contrats de location simple ou les actifs à usage général de la Société sont assortis d'une note de crédit ou sont évalués au moyen de modèles internes qui ne sont pas nécessairement utilisés dans des transactions sur le marché. La juste valeur de ces éléments pourrait être touchée par l'évaluation de la qualité du crédit de la transaction, de la valeur des sûretés et des garanties, du passé en matière d'encaissements, du rendement, de la durée, de la documentation et autres questions juridiques et autres jugements posés par un acquéreur potentiel. La valeur réalisée dans le cadre d'une transaction conclue dans le marché serait fondée sur les modalités de la vente, sur l'opinion de l'acquéreur quant aux perspectives économiques et celles propres au secteur, sur les questions d'ordre fiscal touchant la Société ou touchant l'acquéreur et sur d'autres facteurs.

La juste valeur des créances de financement classées à titre d'actifs détenus à des fins de transaction est déterminée selon les montants des offres d'achat reçues pour ces prêts sur le marché privé.

b) Actifs évalués à la juste valeur sur une base non récurrente

Les tableaux suivants présentent le niveau de la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs de la Société évalués à la juste valeur sur une base récurrente. Les actifs détenus en vue de la vente comprennent les créances de financement, les contrats de location simple et les stocks de nos activités traditionnelles qui sont détenus en vue de la vente, comme il est mentionné à la note 5.

31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	333 963	333 963
Total	—	—	333 963	333 963

31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Stocks	—	—	93 806	93 806
Actifs détenus en vue de la vente	—	681 919	—	681 919
Total	—	681 919	93 806	775 725

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire et les montants par action)

31 décembre 2018

28. Événement postérieur à la date de clôture

Après le 31 décembre 2018, la Société a poursuivi les pourparlers sur la planification de la relève pour la direction de Kessler et a fait part de son intention de faire l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle de 20 % aux termes de la convention de placement initiale. Il existe un mécanisme d'achat-vente dans la convention de placement qui régit le rachat anticipé de la participation ne donnant pas le contrôle de 20 %. L'option de rachat anticipé peut être exercée en tout temps avant le 31 décembre 2020. Selon la situation au moment où l'option de remboursement est exercée, le prix d'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle peut s'échelonner de 55,3 millions de dollars à 66,4 millions de dollars. La participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée à l'heure actuelle à titre d'obligation de rachat et s'établit à 55,3 millions de dollars, comme il est précisé à la note 4, et correspond à notre estimation de la juste valeur de la participation de 20 % au 31 décembre 2018. Le prix d'acquisition réel de la participation ne donnant pas le contrôle de 20 % pourrait différer du montant de l'obligation de rachat comptabilisé actuellement.

29. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.



ecncapitalcorp.com